



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Jeunes en errance

I. La place des jeunes en errance dans les dispositifs gérés par le CASVP 3

A. L'ACTIVITÉ DE LA PERMANENCE SOCIALE D'ACCUEIL (PSA) DE BELLEVILLE	4
B. L'HÉBERGEMENT DES JEUNES HOMMES AU CASVP	5
1. Comparaison des profils des jeunes à l'entrée et à la sortie du CHU George-Sand et du CHRS Pixérécourt.	6
2. Les jeunes mis à l'abri dans les gymnases au cours de la période hivernale 2011 – 2012	11

II. L'étude qualitative auprès de jeunes en errance13

A. LE TERRAIN DE L'ÉTUDE	13
1. Les objectifs et les difficultés	13
2. La méthodologie	14
B. L'ANALYSE DE CONTENU	16
1. Les origines de l'errance	16
1.1. Le déni de pathologie(s).	16
1.2. Les ruptures d'hébergement	18
1.3. L'émigration	22
1.4. La fin de la prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) . .	23

2. Vivre l'errance25

2.1. Des quotidiens différents	25
2.2. L'hébergement	29
2.3. Les stratégies	36
3. Les voies de l'insertion et les freins.	46
3.1. L'insertion par le travail et ses limites	46
3.2. L'insertion par les soins et/ou par l'accompagnement	49
3.3. L'insertion par le logement	50
3.4. Les freins repérés	51

C. L'ANALYSE SÉMANTIQUE53

1. Phase agressive ou période d'activité pour rétablir sa situation . .	53
2. Phase régressive ou de repli	54
3. Phase de résolution du conflit ou de rupture avec le passé . . .	55
4. Phase de résignation	56

D. CONCLUSION58

Le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris a souhaité réaliser une étude qualitative auprès de jeunes parisiens (âgés de 18 à 25 ans) sans abri ou sans domicile fréquentant ses structures, et plus généralement auprès de jeunes en situation d'errance. La part des jeunes de 18 à 24 ans pris en charge par le 115 a baissé au cours de la dernière décennie. Malgré une progression ces trois dernières années, les jeunes ne représentent que 12 % du public en 2010 contre 18 % en 1999. Dans son étude sur les sans-abris à Paris sortie en janvier 2011, l'Apur précisait toutefois que le poids des 18-24 ans parmi les personnes isolées hébergées via le 115 ne traduisait pas le poids réel des jeunes dans la population sans-abris. En effet les moins de 25 ans semblent faire moins appel aux structures d'accueil que leurs aînés, privilégiant l'hébergement chez des tiers (famille, amis) et le squat d'appartements.

Il existe peu de données chiffrées sur les personnes à la rue et les entretiens qualitatifs devaient permettre d'améliorer la connaissance de ce public concernant leur parcours mais aussi leurs besoins et, le cas échéant, l'identification de nouvelles réponses à apporter.

I. La place des jeunes en errance dans les dispositifs gérés par le CASVP

Pour les personnes en grande précarité ou sans-abris sans distinction d'âge, le CASVP est un acteur majeur sur le territoire parisien en assurant à la fois :

- ▣ l'accueil et l'accompagnement (10 200 personnes suivies dans les trois permanences sociales d'accueil du CASVP et plus de 4 000 domiciliations de personnes ou familles en PSA et en espaces solidarité insertion);
- ▣ l'hébergement (291 000 nuitées dans les neuf centres d'hébergement et de réinsertion sociale, gestion de gymnases pendant le plan hivernal);
- ▣ la restauration (539 000 repas servis aux personnes en difficulté).

Sa place est également importante dans les dispositifs réservés aux seuls jeunes avec la PSA Belleville qui accueille des jeunes de 18 à 24 ans, le CHU George-Sand et le CHRS Pixérécourt, tous deux ciblés sur les jeunes hommes de moins de 28 ans.

L'accompagnement social du public jeune en errance se caractérise par sa très forte dimension éducative. Les opérateurs et structures spécialisés pour ce public sont peu nombreux à Paris, et forment un réseau très partenarial, auquel sont pleinement intégrés les établissements du CASVP, la PSA Belleville, le CHU George-Sand et le CHRS Pixérécourt. Sur les 5 400 places d'hébergement de stabilisation et d'insertion à Paris, moins de 400 sont dédiées au public jeune. Et sur le volet urgence, seules deux structures sont entièrement vouées au public jeune, dont George-Sand pour les jeunes hommes, et Plurielles pour les jeunes femmes. Les établissements du CASVP représentent ainsi 56 % des capacités d'hébergement d'urgence pour les jeunes en errance, et 9 % des capacités d'insertion pour ce public.

A. L'ACTIVITÉ DE LA PERMANENCE SOCIALE D'ACCUEIL (PSA) DE BELLEVILLE

La PSA a été créée en 1982 pour l'accueil des jeunes hommes âgés de 18 à 24 ans et, en 2008, lui a été rattachée la population des jeunes filles accueillies jusque là par la PSA chemin vert.

La PSA Belleville propose le premier accueil, l'évaluation sociale et un suivi social pour des jeunes sans domicile fixe ou en situation très précaire. Outre leur fonction d'orientation, elle peut aussi assurer leur domiciliation administrative, les aider dans les démarches d'ouverture des droits (CMU, AAH, le cas échéant) et leur attribue des aides en espèces principalement destinées à la subsistance, à la mise à l'abri ou l'accomplissement de démarches administratives. La PSA sollicite également pour certains jeunes le Fonds d'Aide aux Jeunes Parisiens. Elle délivre quelques aides en nature, en particulier des titres de transport, compte tenu de l'impossibilité pour les jeunes d'accéder à la carte solidarité transport qui est liée au statut de bénéficiaire du RSA ainsi que des accès aux restaurants solidaires du CASVP.

En 2011, 1 400 jeunes âgées de 21 ans (65 % de garçons, 35 % de filles) en moyenne ont bénéficié d'un suivi social par l'un des 11 travailleurs sociaux de la PSA. La mobilisation des structures d'hébergement ou du 115 constitue une part importante du travail assuré par l'équipe sociale. En 2010, un peu moins de 2 200 demandes d'hébergement ont été réalisées par la PSA dont 45 % ont été couronnées de succès grâce aux partenariats noués par la PSA avec les structures d'accueil.

Pour les jeunes qui le souhaitent ou l'acceptent, une psychologue assure des entretiens avec ou sans rendez-vous. Les constats issus de ces entretiens corroborent l'ensemble des études réalisées sur la santé des sans domicile fixe avec le constat d'une prévalence importante de troubles mentaux et psychologiques : la psychologue de la PSA estime que 40 % de la population accueillie souffre de troubles psychotiques souvent associés à un déni de la pathologie.

Les jeunes ont également accès au sein de la PSA à divers services assurés par des intervenants extérieurs grâce à des permanences assurées par la CPAM, le relais d'accès aux droits ainsi qu'une permanence d'avocats jusqu'à la fin de l'année 2011.



B. L'HÉBERGEMENT DES JEUNES HOMMES AU CASVP

En 2010, le CASVP gérait 12 % des places parisiennes d'hébergement d'urgence et de réinsertion sociale (8 % des CHU et 15 % des CHRS). Parmi les 906 places d'hébergement, un peu moins de 90 sont réservées aux jeunes hommes de 18 à 27 ans avec 55 places au sein du CHU George-Sand et 31 dans le CHRS Pixérécourt. Les CHU et CHRS du CASVP pour femmes avec enfants peuvent également accueillir de jeunes mères mais ne leur sont pas spécifiquement dédiés.

Aussi, en lien avec l'étude qualitative, le choix a été fait de s'intéresser principalement au CHU George-Sand et au CHRS Pixérécourt qui accueillent des hommes isolés de 18 à 27 ans, à partir des données statistiques disponibles dans les rapports d'activité et les dossiers des jeunes sortis de Pixérécourt en 2010.

Nombre de jeunes hébergés à Pixérécourt sont passés par George-Sand (mais aussi par d'autres CHU), souvent après une orientation par la PSA Belleville. Ces deux centres d'hébergement correspondent à des étapes différentes dans le parcours d'insertion des jeunes.

George-Sand accueille une population jeune extrêmement marginalisée. Même si leurs profils sont très variés, la majeure partie des résidents est en situation de rupture et n'a pas de projet en arrivant. La prise en charge tant collective qu'individuelle vise à aider les jeunes à construire les bases d'un projet, ce qui suppose souvent la régularisation de leur situation administrative et l'ouverture de leurs droits. En effet, certains n'ont plus de papiers d'identité ni de sécurité sociale, presque aucun n'est inscrit comme demandeur de logement.

Le CHRS Pixérécourt a, pour sa part, revu ses critères d'admission au cours des dernières années. Alors que jusqu'en 2008, les jeunes accueillis bénéficiaient d'un revenu lié à l'emploi ou à la formation, ou d'un projet de formation, le centre admet depuis 2009 de nombreux jeunes assez éloignés de l'emploi. Ainsi, en 2010, plus de 21 % des résidents ont été accueillis alors qu'ils ne bénéficiaient d'aucune ressource. Les outils d'accompagnement du CHRS ne se limitent pas aux seules recherches de formation, de travail, de logement et de soins mais vise à une insertion plus globale. Ainsi, des actions sont menées pour développer l'accès à la citoyenneté, à la langue française, à la santé, à l'hygiène, aux loisirs, à la culture et aux sports.

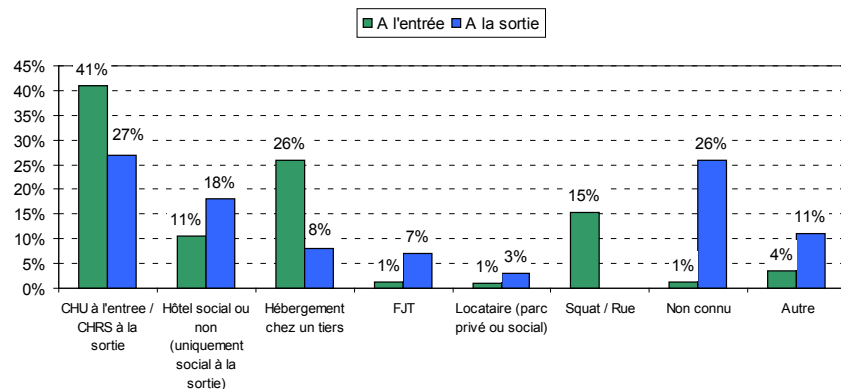
En 2011, les jeunes accueillis dans ces structures étaient âgés en moyenne de 22,6 ans pour George-Sand et 24 ans pour Pixérécourt. 65 % d'entre eux environ étaient de nationalité française. Ils ont séjourné en moyenne 3 mois au sein du CHU George-Sand et 20 mois dans le CHRS Pixérécourt. Tendanciellement, la durée de séjour progresse. Cette évolution reflète d'une part la conjoncture du marché du travail et les difficultés d'accès au logement, et d'autre part les conséquences de l'obligation légale de continuité de l'hébergement. Si cette obligation permet aux résidents de rester dans une structure aussi longtemps que celle-ci ne leur propose pas d'orientation adaptée, elle contribue à l'engorgement des dispositifs. Il révèle en effet une inadéquation de l'offre d'hébergement pour des personnes en difficultés multiples et présentant notamment des troubles psychiques. Ces jeunes hommes restent sur la structure faute d'un hébergement adapté à la sortie. Par ailleurs, ces durées moyennes ne transcrivent pas la grande dispersion des données. En effet, un tiers des hébergés de George-Sand est resté moins de 3 mois en 2010 tandis que 35 % avaient une durée de séjour de 6 mois et plus.

1. Comparaison des profils des jeunes à l'entrée et à la sortie du CHU George-Sand et du CHRS Pixérécourt

Afin d'apprécier le travail d'accompagnement social réalisé dans ces deux structures, nous allons nous intéresser aux données disponibles qualifiant les résidents à leur entrée en les comparant à celles à leur sortie. Trois thématiques seront observées : l'hébergement, l'emploi et les ressources.

L'hébergement des résidents à l'entrée vs à la sortie du centre

CHU George-Sand

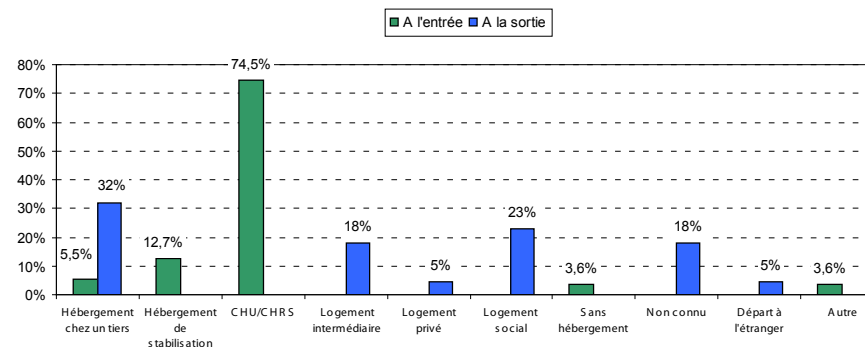


En 2010, le dernier hébergement avant l'entrée à George-Sand était :

- Pour deux jeunes sur cinq un autre CHU. Un pourcentage en très forte augmentation par rapport à 2008 (+14 points) ; un phénomène lié, comme la hausse de la durée du séjour, à l'obligation légale de continuité de l'hébergement. Certains jeunes vivent des situations d'errance institutionnelle, par manque d'offres pérennes d'hébergement ou de places dans des structures spécialisées.
- Pour plus d'un quart des jeunes l'hébergement chez un tiers ; principalement chez des amis pour 16% et pour 9% chez de la famille. La rupture de ce mode d'hébergement apparaît comme le motif principal de prise en charge par le CHU. Ce mode d'hébergement ne concerne que 8% des sortants (dont 5% chez de la famille).
- 15% des jeunes ont connu le squat et/ou la rue.

Le passage par le CHU permet à 28% des jeunes de trouver un hébergement ; 18% en hôtel social, 7% en foyer jeunes travailleurs (largement encouragé car favorise le turn over des résidents) et 3% dans le parc social ou privé. Pour un quart des jeunes, la solution d'hébergement trouvée (ou pas) n'est pas connue.

CHRS Pixérécourt



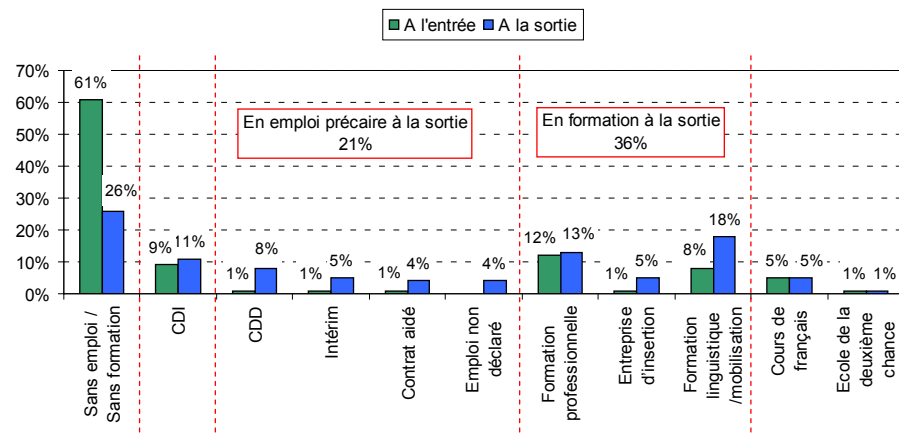
En 2010, le dernier hébergement avant l'entrée à Pixérécourt était pour les trois quarts des résidents un centre d'hébergement. Plus précisément :

- 62% sortaient de George-Sand ;
- 4% sortaient d'un autre CHU que George-Sand ;
- 9% sortaient d'un autre CHRS que Pixérécourt.

En 2010, aucun sortant du CHRS n'est relogé en centre d'hébergement. 45% sortent vers un logement autonome (dont 23% social, 18% intermédiaire et 5% privé). Pour un tiers des résidents la solution reste l'hébergement amical. Notons que pour 18% des sortants la solution d'hébergement n'est pas connue.

L'emploi ou la formation des résidents à l'entrée vs à la sortie du centre

CHU George-Sand



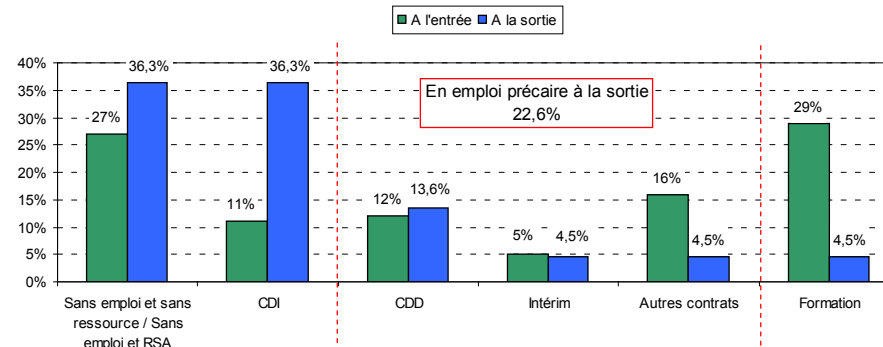
Sur la totalité des jeunes entrés à George-Sand en 2010 :

- 12 % ont un emploi stable ou précaire ;
- trois sur cinq ne disposent d'aucune ressources ni ne suivent de formations.

Cette dernière situation enregistre une baisse de 35 points ; soit 61 % des effectifs entrants vs 26 % des effectifs sortants. Cet écart passe, pour environ la moitié, en situations d'emplois, mais précaires (CDD, intérim, contrats aidés, et emplois non déclarés).

Le passage par le CHU contribue à l'insertion par l'emploi ou l'accès à des formations des jeunes. Plus d'un tiers des jeunes sont en formation à leur sortie du centre et 32 % ont un emploi (11 % en CDI ; 21 % avec un emploi précaire).

CHRS Pixérécourt



Sur la totalité des jeunes entrés à Pixérécourt en 2010 :

- trois sur dix suivent une formation ;
- 27 % sont sans emploi ni ressource ;
- seulement un sur dix a un emploi stable (un taux semblable à celui de George-Sand).

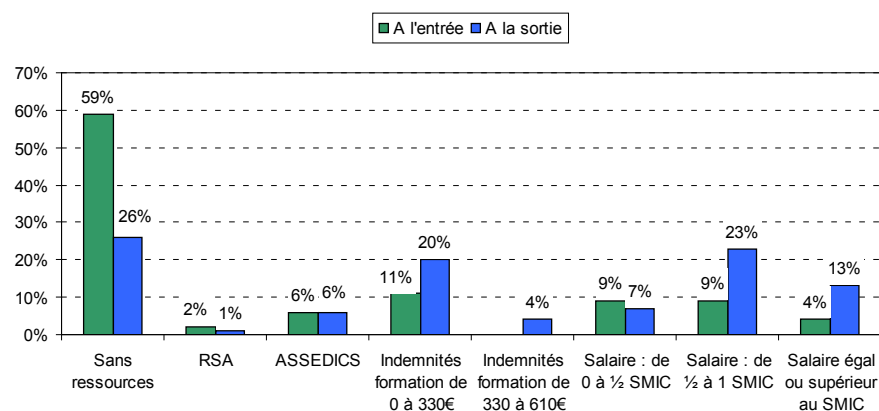
Entre les entrées et les sorties de 2010, l'évolution la plus importante se fait sur les emplois en CDI (plus 25 points), ce qui correspond à la baisse du pourcentage de jeunes en formation à l'entrée du centre.

Le taux de sortie du centre Pixérécourt en emploi précaire (23 %) est à peu près équivalent à celui de George-Sand (21 %).

Un peu plus d'un jeune sur trois sort du centre sans revenus liés à l'emploi, mais bénéficiaire d'un minima social en ayant fait valoir ses droits au RSA.

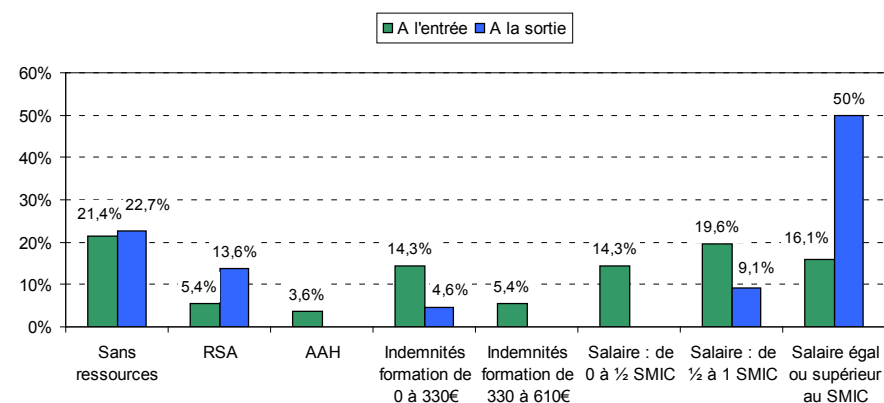
Les ressources des résidents à l'entrée vs à la sortie du centre

CHU George-Sand



À l'entrée au CHU près de trois jeunes sur cinq n'ont pas de ressources, ce pourcentage est divisé par 2,3 à la sortie (59 % vs 26 %). 43 % des jeunes bénéficient à leur sortie d'un salaire, avec un niveau supérieur ou égal au SMIC pour 13 %.

CHRS Pixierécourt



Si le taux de jeunes sans ressources à l'entrée et à la sortie du CHRS Pixierécourt est à peu près identique (respectivement 21 % et 23 %), la moitié des sortants a un salaire au moins égal au SMIC (plus 34 points par rapport aux entrants).

Quelques éléments qualitatifs sur les sortants de Pixérécourt

Afin d'éclairer les données statistiques précédentes, une étude a été réalisée sur les 22 dossiers des sortants au cours de cette même année. Cette analyse apporte des éléments plus qualitatifs sur le profil des sortants, mais aussi sur leur parcours vers l'insertion professionnelle.

La première étape de cette analyse a consisté à définir, avec le référent social de ces jeunes des critères d'insertion professionnelle. La notion d'insertion professionnelle réussie n'est en effet pas ici nécessairement synonyme d'accès à un emploi stable. Il s'agit essentiellement pour ces jeunes d'avoir intégré le travail comme étant une porte vers leur insertion, d'être autonomes dans ce domaine (démarches, prises de rendez-vous, etc.), et d'assumer leurs responsabilités dans le monde du travail (bonne gestion des relations professionnelles, respect des règles, comportement professionnel, etc.). Selon ces critères, sur les 22 dossiers étudiés :

13 sont sortis du centre en étant insérés professionnellement	9 sont sortis du centre sans être insérés professionnellement
Ce critère discriminant nous permet d'étudier en tendance les caractéristiques relatives à chaque population	
Précisons que sur ces 13 jeunes, 3 étaient déjà considérés comme insérés professionnellement à l'entrée. Concernant les 10 insertions professionnelles réussies pendant le séjour des jeunes, 4 travaillaient déjà, 5 étaient en formation ou contrats pro, et 1 était allocataire du RSA. À leur sortie : 7 étaient employés en CDI, 3 en CDD, 2 en intérim, 1 était sans emploi	Parmi ces 9 jeunes non insérés professionnellement, 5 ont intégré le centre en n'ayant aucune ressource (2 étaient allocataires du RSA à leur sortie, les 3 autres n'ayant pas à ce moment là l'âge permettant l'accès au minima social).
Parmi ces 13 jeunes, aucun ne souffre d'addiction ou de troubles psychiatriques pouvant entraver l'insertion. Enfin, aucun d'entre eux n'a connu de prise en charge institutionnelle au titre de l'ASE (ce qui était le cas pour 15 % des hébergés du centre en 2010).	Parmi ces 9 sorties, 3 jeunes souffrent d'addiction, 4 de troubles psychiatriques, 2 ont eu un parcours ASE (1 cumule les 3 difficultés, 2 en ont au moins 2). 2 jeunes ont été au cours de leur séjour rattrapés par un passé judiciaire. Enfin les 2 derniers jeunes sortis sans insertion professionnelle étaient dans le refus d'exercer un emploi non qualifié et souhaitaient aller vers des secteurs d'activité exigeant des compétences qu'ils ne possédaient pas (informatique, sport, etc.).
Ils ont effectué un séjour d'une durée moyenne de 23,7 mois. Le travail social des centres d'hébergement d'urgence et de réinsertion sociale nécessite un temps long.	Ils ont effectué un séjour d'une durée moyenne de 14,2 mois. 6 de ces sorties du centre l'ont été pour exclusion.
Sur les 22 dossiers étudiés, 5 jeunes ayant réussi leur insertion professionnelle sont parvenus à constituer une épargne durant leur séjour. Sur les 6 jeunes sortis en 2010 et ayant construit une relation affective pendant leur séjour, 4 sont insérés professionnellement.	

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX [JEUNES EN ERRANCE]

Certains profils de jeunes semblent moins facilement insérables professionnellement que d'autres. Si leur séjour ne se termine pas par une exclusion suite à des problèmes de comportement, certains jeunes peuvent rester de très longues années en centre. Les deux profils types d'hébergés les plus loin de l'insertion sont, selon les professionnels de terrain, les jeunes avec des troubles psychiatriques sévères et les jeunes migrants désocialisés, analphabètes dans leur langue maternelle. Les hébergés souffrant de troubles psychiatriques sévères cumulent les difficultés, qui sont souvent liées. Par exemple, ces pathologies peuvent être une cause d'addiction et/ou une conséquence d'une forte carence affective dans l'enfance.

Outre le travail sur l'insertion professionnelle, pouvant combiner plusieurs problématiques (à savoir que le traitement des addictions ne peut se faire que sur du long terme), les CHRS ont également vocation à améliorer l'accès aux droits des hébergés (couverture sociale et maladie, prestations d'aides sociales légales et facultatives, ouverture de compte bancaire, etc.). Autre facette de leur action, ils peuvent être amenés à encourager le rapprochement avec la famille (ascendante ou descendante). Concernant ce dernier axe, il s'avère parfois nécessaire de travailler sur la prise de conscience de relations familiales pathogènes pour le bon développement des jeunes.

Fresque réalisée par les résidents à l'occasion de leur transfert du CHU George-Sand vers celui de l'Observatoire



« On fait quoi demain ? »

Le projet d'humanisation des centres d'hébergement gérés par le CASVP : l'exemple de George-Sand

Le CHU George-Sand propose un accueil inconditionnel à 55 jeunes hommes de 18 à 27 ans. Il occupe aujourd'hui un site tiroir à l'Observatoire, dans le 14^e arrondissement, dans l'attente de la démolition et de la reconstruction des locaux qu'il occupait auparavant rue Stendhal dans le 20^e. Le nouveau projet, conformément aux objectifs de la politique d'humanisation des centres d'hébergement, offrira des conditions d'accueil respectueuses de l'intimité des résidents, à l'opposé de l'ancien centre, dont les dortoirs boxés et les sanitaires collectifs donnaient une image de vétusté et d'insécurité. L'accueil se fera vingt-quatre heures sur vingt-quatre. L'hébergement plus individualisé permettra de mieux répondre à la demande en accueillant des femmes et des couples. Le nouvel établissement permettra la mise en œuvre d'un projet social centré sur l'accompagnement social et éducatif du jeune dans son parcours d'insertion.

2. Les jeunes mis à l'abri dans les gymnases au cours de la période hivernale 2011 – 2012

Tous les ans depuis 2003, dans le cadre du dispositif hivernal établi par l'État, la Ville de Paris met en œuvre un plan « grand froid » afin de renforcer les moyens mobilisables pour mettre à l'abri les Parisiens les plus fragiles. La campagne hivernale est opérationnelle du 1er novembre au 31 mars et requiert notamment l'ouverture de structures d'accueil et d'hébergements supplémentaires sur Paris. Le CASVP est chargé de la coordination du dispositif de mise à l'abri en gymnase, et du renforcement des maraudes en collaboration avec le Samu social.

Pour le CASVP la campagne a débuté cette année le 15 décembre 2011 pour se clore le 22 mars 2012. Plus de 750 personnes ont été accueillies dans les huit gymnases mis à leur disposition au cours de cette période. En plus des données recueillies par l'Observatoire du Samusocial, une enquête auprès de 154 usagers a été réalisée afin d'apporter des éléments de connaissance et d'analyse des publics accueillis dans les gymnases durant la période hivernale. Nous présentons ici le profil des 38 jeunes âgés de 18 à 24 ans ayant répondu au questionnaire.

Le profil des jeunes accueillis

Sur les 38 jeunes interrogés, deux sont d'origine française (un issu de la province et un de la banlieue), tous deux présents dans la capitale depuis moins d'un an. La quasi-totalité de ce public jeune est donc constitué de migrants, récemment arrivés à Paris. C'est ce qu'illustre le tableau ci-contre présentant la nationalité des jeunes en fonction de leur durée de présence à Paris.

La moitié des jeunes est présent à Paris depuis moins de 6 mois (les valeurs extrêmes de la durée de présence vont d'un mois et demi à 7 ans). De fait, la quasi-totalité des jeunes est hébergée en gymnase pour la première fois. Seulement quatre déclarent y avoir déjà eu recours l'hiver précédent.

Sur les 38 jeunes interrogés, six sont étudiants ou en formation (respectivement deux et quatre) et trois déclarent travailler de temps en temps.

Depuis moins d'un an	24
Tibet	4
Afghanistan	3
Cameroun	3
Congo démocratique	2
Italie	2
Tunisie	2
Côte d'Ivoire	1
Guinée	1
Irak	1
Lituanie	1
Libye	1
Maroc	1
Pakistan	1
Roumanie	1

Depuis plus d'un an	8
Libye	2
Tunisie	2
Slovaquie	1
Guinée	1
Mauritanie	1
Afghanistan	1

Durée de présence non renseignée	4
Égypte	2
Maroc	1
Roumanie	1

Les raisons de présence à Paris

Aucune raison précise	1
Une raison	29
Deux raisons	8

Économiques	15
Politiques	13
Professionnelles	11
Guerre	4
Médicales	1
Études – formation	1

Les trois grandes raisons de la présence de ces personnes sur Paris sont économiques, politiques et professionnelles.

Le parcours des jeunes usagers vers le dispositif

Le Samu social est à l'origine d'un tiers des orientations de ces jeunes. Mais, les prescripteurs de cet échantillon sont répartis de façon plus homogène que sur l'ensemble des personnes interrogées. En effet, soulignons le rôle important de la DPP dans l'orientation des jeunes en errance vers les gymnases, mais également celui de la Permanence Sociale d'Accueil Belleville.

		La dernière nuit passée avant l'entrée au gymnase									
		Dans la rue	Dans un CHU – CHRS	Dans un parc – dans un jardin	Dans le métro	Chez quelqu'un	Dans un hôtel	Dans un immeuble	Dans un parking	Non renseigné	Total
L'orientation vers les gymnases	Le 115 – le Samu social	3	4	2	2	-	-	-	-	2	13
	Une équipe de la ville de Paris – DPP	3	1	2	-	-	-	1	1	-	8
	Une PSA	2	-	2	-	2	-	-	-	-	6
	Un ami – une connaissance	1	-	1	1	-	-	-	-	1	4
	Une association	1	-	-	2	-	1	-	-	-	4
	Un ESI	-	2	-	-	-	-	-	-	-	2
	Les pompiers – la police	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
	Total	10	7	7	6	2	1	1	1	3	38

Pour 25 d'entre eux la dernière nuit avant leur accueil en gymnase s'est passée dans un lieu impropre à l'habitation : pour 17 dans des parcs, rues, et bois ; et pour 8 dans le métro, un parking, et un hall d'immeuble. 7 d'entre eux déclarent avoir passé leur dernière nuit avant l'entrée en gymnase dans un centre d'hébergement. Les renseignements recueillis par les bénévoles administrant le questionnaire indiquent qu'il s'agit majoritairement de la Mie de Pain ou de la Boulangerie.



La majorité de ce jeune public ne bénéficie d'aucune aide. L'aide la plus citée par les jeunes interrogés étant alimentaire (dont six en restaurant solidaire). Seulement trois d'entre eux bénéficient d'un accompagnement social et d'une couverture maladie.

Les aides perçues

Aucune aide	27
Une aide	7
Deux aides	3
Trois aides	1

Restauration solidaire	6
Autre restauration	2

Suivi social	3
--------------	---

CMU	2
AME	1

Vêtements	2
-----------	---

II. L'étude qualitative auprès de jeunes en errance

A. LE TERRAIN DE L'ÉTUDE

1. Les objectifs et les difficultés

Les objectifs de cette étude étaient multiples, mais les difficultés de réalisation des entretiens dues aux particularités de ce public, n'ont pas permis d'apporter toutes les réponses aux questions soulevées par les travailleurs sociaux rencontrés lors de la phase préparatoire.

Ces difficultés étaient de plusieurs ordres. Les entretiens étaient réalisés en français ce qui a écarté de fait une partie de la population migrante. Même si la plupart des jeunes étaient approchés dans le cadre d'une institution [Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU), Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), Permanence Sociale d'accueil (PSA)], beaucoup ont refusé de participer à l'étude ou bien ont accepté dans un premier temps, mais ne se sont finalement pas présentés lorsqu'un rendez-vous était fixé.

Les entretiens réalisés dans le bois de Vincennes, qui devaient permettre de varier notre échantillon en y intégrant des jeunes en dehors des circuits institutionnels, ne nous ont pas permis de rencontrer les populations de passage (traveler) et/ou toxicomanes, toujours pour les mêmes raisons. Si dans le cadre de l'ABS 2010 les personnes âgées interrogées se livraient facilement, car elles évoquaient un passé souvent digéré, les jeunes étaient plus réticents à raconter des événements récents ou présents. Soulignons également la difficulté pour l'intervieweur de distinguer le vrai du faux dans les témoignages recueillis, quelquefois confus, voire incohérents. Enfin, nous avons rencontré presque autant de cas de figure que de personnes interviewées, ce qui ne permet pas de dresser un profil type du jeune en errance, mais sont apparues certaines similitudes de parcours (en termes d'événements et d'étapes chronologiques).

2. La méthodologie

Malgré toutes les difficultés pour trouver des participants ; vingt entretiens semi directifs d'une heure en moyenne ont été réalisés, enregistrés puis retranscrits intégralement dans le but de pratiquer une analyse de contenu.

Le tableau ci-contre récapitule le profil des jeunes interrogés (sexe, âge), le lieu dans lequel s'est déroulé l'interview¹, la durée de l'errance au moment de l'étude, et l'existence ou non d'une prise en charge passée par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Sexe	Age	Lieu de rencontre	Durée d'errance	ASE
Fille	18	CHU Plurielles	Moins de 6 mois	Non
Fille	20	PSA Belleville	Moins de 6 mois	Non
Fille	21	CHU Plurielles	Entre 6 et 18 mois	Non
Fille	21	CHU Plurielles	Entre 6 et 18 mois	Non
Fille	21	CHU Plurielles	Moins de 6 mois	Non
Fille	21	Bois de Vincennes	Plus de 2 ans	Non
Fille	22	PSA Belleville	Moins de 6 mois	Non
Fille	22	CHU Plurielles	Entre 6 et 18 mois	Non
Fille	23	PSA Belleville	Plus de 2 ans	Oui + Contrat jeune majeur
Fille	24	PSA Belleville	Plus de 5 ans	Oui
Garçon	19	CHRS Pixérécourt	Moins de 6 mois	Non
Garçon	19	ESI Halle Saint-Didier	Moins de 6 mois	Non
Garçon	22	CHU George Sand	Entre 6 et 18 mois	Oui + Contrat jeune majeur
Garçon	22	CHU George Sand	Moins de 6 mois	Non
Garçon	22	CHRS Pixérécourt	Entre 6 et 18 mois	Oui + Contrat jeune majeur
Garçon	23	Bois de Vincennes	Plus de 5 ans	Non
Garçon	25	CHU George Sand	Moins de 6 mois	Non
Garçon	25	ESI Halle Saint-Didier	Plus de 5 ans	Oui
Garçon	25	CHRS Pixérécourt	Plus de 2 ans	Non
Garçon	25	Bois de Vincennes	Plus de 5 ans	Oui

¹ Notons que les quotas fille décidés lors de la phase préparatoire n'ont pu être respectés que grâce au report des interviews sur le centre d'hébergement Plurielles

La grille d'entretien permettait au cours de la rencontre d'aborder avec chaque participant les thèmes suivants :

- **Le mode de connaissance de la structure (CHU, CHRS ou PSA) et la question de l'accès aux droits :** la connaissance des structures et des dispositifs existants, les démarches effectuées, les aides déjà perçues, etc.
- **La localisation géographique et les stratégies d'adaptation quotidienne :** le territoire choisi, les déplacements effectués (lieux de couchage – lieux de vie économique – lieux alimentaires), l'appropriation de l'espace, le couchage, les ressources, l'alimentation, l'habillement, l'hygiène, etc.
- **La santé et les soins :** la perception de leur état (physique et moral), les addictions, le comportement vis à vis des soins (si phénomène de renonciation pour quels types de soins), etc.
- **Les cheminements ayant conduit à l'errance :** parcours personnel (familial, scolaire, géographique avec ou sans période de vie à la rue, etc.), les ruptures et traumatismes, etc.
- **Les relations humaines et sociales :** la famille, les amis, les relations amoureuses (la question de la sexualité et de la contraception), les résidents et commerçants du lieu de vie et du lieu de couchage, les administrations sociales (mission locale, CAF, CASVP, etc.), les administrations judiciaires, etc.
- **La considération de soi :** leurs propres qualificatifs pour définir leur situation, le regard des autres et l'image qu'ils leur renvoient, leur place dans la société, etc.
- **La projection dans le futur :** la vision de l'avenir, les besoins et les attentes, etc.

B. L'ANALYSE DE CONTENU

1. Les origines de l'errance

Des entretiens réalisés ressortent quatre déterminants ayant conduit les jeunes à vivre une situation d'errance : le déni de pathologie(s), les ruptures d'hébergement, l'émigration et la fin de la prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. L'errance résulte généralement de ruptures subies même si certains jeunes choisissent de les revendiquer comme choisies. D'autres encore, dont le discours révèle une instabilité psychologique, ne semblent pas vraiment pouvoir définir l'origine précise de leur parcours d'errance.

1.1. Le déni de pathologie(s)

Dans le cadre du travail préparatoire à cette étude, des professionnels de terrain ont fait état de problèmes d'ordre psychologique survenant une fois que la personne bénéficie d'un logement stable. Ceux-ci limitent alors les possibilités d'insertion dites classiques et posent la question des soins, voire de l'insertion par les soins. Parmi les jeunes rencontrés, quelques uns semblent souffrir de troubles psychologiques, pas toujours diagnostiqués. Être alors dans le déni de leur(s) pathologie(s) les pousserait à l'errance et favoriserait leur balotage de structures en structures (souvent pour cause d'exclusions). Le terme d'errance pathologique a d'ailleurs été utilisé par un des professionnels.

« Fallait que je sois suivi dans je sais plus dans quelle structure. Ils m'ont dit que j'irai voir un psychiatre. J'ai pas besoin d'aller voir un psychiatre. J'ai été à la DDASS, j'ai jamais vu un psychiatre. C'est une culture un peu de forcer les gens à faire ce qu'ils ne veulent pas faire. »

Garçon, 22 ans

Ces troubles psychologiques peuvent être à l'origine d'une rupture familiale, empêchant de plus l'insertion professionnelle. Dans leur récit, les jeunes concernés racontent leur échec scolaire et leurs difficultés à se tisser un réseau amical, des difficultés pouvant conduire à des tentatives de suicide répétées.

« La seule personne que j'aime c'est ma mère. Après, je me suis faite un peu avoir par le reste de ma famille, ils sont très méchants. Des manipulateurs, ils ont joué avec mes sentiments. »

« À l'école, c'était une catastrophe, j'étais toujours toute seule dans mon coin. J'ai fait une tentative de suicide pour plus aller à l'école. Je ne voulais plus aller à l'école. J'étais traumatisée par les autres de mon âge. Enfin, ils m'ont pas torturée mais pour moi intérieurement j'avais peur d'eux. J'avais très peur d'eux en fait. J'ai arrêté en quatrième l'école et après j'ai fait trois années scolaires avec le CNED. »

« J'ai pris une demi boîte de lexmils et quand je suis allée à l'hôpital, je suis restée 15 jours, on m'a dit pendant que je dormais, on m'a dit il faudra plus jamais prendre de Lexomil sinon ça vous atteint le cerveau et j'en ai repris mais je pense pas que ça m'ait atteint le cerveau. Puis je me suis aussi ouvert les veines avec un couteau. »

Fille, 20 ans

Il semblerait aussi que les situations à l'origine de l'errance (telles que les violences conjugales), mais également les situations liées à l'errance vécues par ces jeunes (prises en charge hypothétiques et de très courtes durée par le 115, nuits dans la rue, etc.) ne fassent qu'aggraver leurs symptômes.

« Parce que le monsieur il m'a fait des violences, j'ai subi des violences, j'ai passé la nuit dehors, dans le métro. Et puis on dit tu es là aujourd'hui et demain tu es dehors. J'ai dit ma vie c'est compliqué, j'ai dit vaut mieux de quitter là la vie. J'ai dit je sais pas qu'est-ce que je suis venue foutre dans la vie. Alors il vaut mieux de me suicider avant de rester dans la vie comme ça. Je pensais j'ai des problèmes là-bas et chez le monsieur j'ai des problèmes aussi. Je sais pas où je vais dormir, c'est pour cela que j'ai pris des mauvaises idées. Comme j'étais stressée, je dors pas la nuit, je fais que pleurer, j'ai pris des décisions n'importe quoi. Maintenant j'ai des suivis au CMP. Je suis suivie, je prends le traitement. »

Fille, 18 ans

1.2. Les ruptures d'hébergement

La quasi-totalité des situations d'errance peut être reliée à une rupture d'hébergement : celles que les participants décrivent comme étant voulues et celles qu'ils disent avoir subies.

Les ruptures d'hébergement choisies

Une des ruptures d'hébergement choisies repérées lors des entretiens concernent les filles victimes de violences conjugales. Ces séparations se révèlent souvent difficiles avec de nombreux allers et retours entre hébergement de secours et domicile conjugal. L'affirmation de leur identité passe bien souvent par le mariage, pour beaucoup avec des hommes qu'elles n'ont pas choisis. Celles-ci se retrouvent alors isolées lorsqu'elles subissent des violences conjugales et décident de rompre.

« Je me suis mariée et ça fait deux ans que je suis en France, et j'ai subi des violences conjugales de la part de mon mari. Et c'est là où je suis partie et j'ai porté plainte. Et j'ai resté au Samu social et après c'est eux qui m'ont orientée vers une autre association qui s'appelle le FIT : une fille un toit. Après je suis retournée avec lui et après on est resté deux mois à peu près et tout. Après, en octobre j'ai reporté plainte. Je suis partie à un hébergement d'urgence qui s'appelle Flora Tristan. C'est à Montrouge, je suis restée là-bas quinze jours même pas, et après, c'est là que je suis partie à l'association Corot et j'ai resté dans un hôtel là-bas, dans le 92 à Clichy. »

« Au début, j'ai jamais pensé à venir et tout et donc, là où j'ai rencontré mon ex-mari et tout, c'est là où on s'est marié et tout, je suis venue ici et donc quand je suis venue ici donc c'était pour vraiment m'installer avec lui. En fait depuis mon arrivée ici, c'est là où il y a eu des problèmes et tout mais moi je pense que c'est à cause de sa famille et tout. Peut-être qu'ils m'ont pas appréciée ou je sais pas. Eux s'ils voulaient sortir entre eux, ils m'appellent pas. Mais s'il y a un truc, un anniversaire, pour taper la vaisselle, le ménage, enfin des choses comme ça, oui. [...] J'ai tout laissé derrière moi. Donc comme si j'ai fait une nouvelle page et après d'un côté, la famille là-bas, si je retourne et tout. [...] Pour eux, il faut que je reste avec lui. Normalement c'est ça, t'as un mari, c'est pas grave. »

Fille, 22 ans

« Je suis allée à l'école. Et à quatorze ans, en 2006, ma grand-mère elle était décédée. Je suis revenue dans la famille, c'était compliqué. Comment faire pour aller à l'école ? Je me suis inscrite, mais même ma maman elle m'a empêchée. C'était des souffrances. Le problème c'est que ça a de plus en plus augmenté. Non seulement j'avais des problèmes avec ma maman, elle m'empêchait de partir, non seulement j'avais des problèmes avec mes frères, mes sœurs parce que personne n'a été scolarisé. Ils étaient jaloux, mais pourquoi elle va à l'école ? Le rôle d'une femme c'est de s'occuper dans le foyer, c'est de rester dans la maison, laver les habits, faire le ménage, tout. C'était compliqué. »

« Ma maman elle m'a fait du mariage forcé. C'était de la part du Monsieur. Comme il m'obligeait de faire ce que je voulais pas, il m'a frappée comme je voulais pas ce qu'il veut. Donc j'ai quitté chez lui. Je préfère ça plus qu'enfermée dans la maison tout le temps, on dirait une prisonnière. Je suis rentrée chez lui le 15 février, le 15 mars dehors. Un mois juste. Je connaissais personne, je commençais à pleurer. J'étais dans la rue, j'ai dormi dans le métro. Tu vois, j'étais dans la rue, j'ai dormi dans le métro. Le lendemain, maintenant je pleurais. J'ai demandé à une dame, c'est elle qui m'a montré à le commissariat. Je suis allée là-bas maintenant. Depuis ce jour j'étais au 115. Tu dors ici. Demain on te dit il y a pas de place. »

Fille, 18 ans

Une recomposition familiale (suite à une séparation ou un décès) peut donner lieu à des violences et des carences affectives. Dans leur récit, certains jeunes déclarent avoir choisi de quitter un nouvel environnement familial qu'ils n'acceptaient pas.

« Mon père est décédé. C'est pour ça que j'évite d'en parler trop aussi parce que je préfère pas. Vu ce qu'il a fait, je préfère pas. Je vous en dis pas plus. [...] Je suis le seul à pas m'entendre avec mon beau père, mon frère il s'entend super bien, mais moi ça passe pas. J'allais faire une bêtise et j'ai préféré partir et c'était bien mieux. C'était deux semaines avant le CAP, je pouvais plus. Au mois de juin, j'avais les examens, j'ai pas pu les passer. »

Garçon, 19 ans

Un regroupement familial peut également être à l'origine de tensions intra familiales aggravées par l'expérience du déracinement. Certains jeunes interrogés sur leur parcours racontent les difficultés de rejoindre des parents qu'ils ne connaissent pas.

« Avec ma mère, en fait je me suis jamais entendue avec ma mère parce que vu que j'ai pas du tout grandi avec elle. J'ai grandi en Afrique avec ma grand-mère. J'ai pas décidé de venir, elle a fait un regroupement familial parce qu'elle voulait que je vienne ici suivre mes études et voilà. J'avais 17 ans. [...] Déjà je vois pas pourquoi si tu dis vraiment c'est ton enfant, pourquoi abandonner son enfant ? Personne a demandé à être là, ça c'est sur, je l'ai dit carrément. Dis peut-être quand tu étais enceinte t'aurais dû avorter franchement. J'ai demandé, j'ai dit je suis pas un enfant désiré, je sais pas moi. [...] Depuis que je suis dehors elle m'a pas appelée, elle a même pas essayé de savoir si je suis vivante ou pas. »

Fille, 22 ans

« J'ai vu mon père pour la première fois, en 2001, quand il est venu en vacances. C'est là où j'ai commencé à le connaître parce que je le connaissais pas. Et après suite à ça, il a accéléré les démarches et tout pour que je vienne ici. [...] C'est mon père qui est assez violent et, comment dire, et sévère aussi, et j'avais l'impression qu'il voulait que je m'enferme sur moi-même parce que j'étais une fille, et aussi je suis musulmane, bon je veux pas trop caricaturer, mais pour lui, c'est voilà, c'est rester à la maison jusqu'à ce que... Il suffisait que je fasse un faux pas, je me prenais une claque et j'en avais marre quoi. Et la veille du jour où je suis partie, c'est parce qu'il m'avait tapée. [...] J'étais sa dernière cible. Les autres, mes frères et sœurs, ils sont partis. Comment dire, ils l'ont dénoncé un peu à l'école. Ils ont appelé les assistantes sociales. Il y avait un suivi. Mon frère, lui, il est parti directement au commissariat. Moi, j'ai pas eu cette force-là, j'ai préféré partir. »

« J'ai eu des moments de dépression aussi parce qu'en fait, à un moment donné, je cachais en fait. Je disais pas. Je voulais pas qu'on m'aide. Je gardais tout pour moi. Et je me disais c'est quoi cette situation-là ? »

Fille, 22 ans

Certaines filles rencontrées en CHRS évoquent leur rupture familiale choisie comme une source de bienfaits, avec l'idée même que la période de « galère » sans hébergement stable qu'elles ont connue les aura aidées à grandir, à devenir autonomes. Ces filles voient également les études, en général non acceptées par leur famille, comme un moyen de se soustraire à l'emprise parentale.

« Y'a eu le décès à mon père et par la suite, tout le monde est rentré dans ma vie à moi, parce que j'étais la seule fille, mon père a deux garçons, deux petits frères, et donc, tout le monde a voulu se mêler, parce que ma mère a fait une dépression, enfin voilà, ça a été un peu n'importe quoi. Et tout le monde a voulu en fait dire d'être le père, enfin de moi. Voilà. Et ça c'était la coupure. [...] C'est moi qui suis partie. J'ai plus donné de signes de vie. J'ai changé de numéro. J'ai vraiment coupé contact court, tout court, vraiment rien, rien. »

« Je suis plus en confiance d'un côté et ça me permet vraiment d'être ce que je suis. Oui. Et ça m'a beaucoup aidée, moi. Au jour d'aujourd'hui, ça m'a aidée. Cette galère a été bénéfique un peu pour moi. »

Fille, 21 ans

« A un moment donné, je me disais il y a que les études qui peuvent me sortir de là, c'est ce que je me disais. Donc je faisais tout pour arriver loin dans les études. Je bossais comme une malade. Les études pour moi, c'était... moi je me disais toujours que ma réussite sera toujours par les études. »

Fille, 22 ans

La frontière peut en réalité être ténue entre rupture d'hébergement choisie ou subie, s'agissant parfois de ruptures choisies en réponse à des situations de souffrance. De plus, certains jeunes revendiquent leur rupture comme émanant d'une décision personnelle, mais il peut parfois s'agir d'une réécriture de leur histoire.

Les ruptures d'hébergement subies

Lorsque les jeunes racontent qu'ils ont connu une rupture d'hébergement parental ou familial (au sens élargi, par exemple oncle/tante, cousin/cousines), rares sont ceux qui parlent d'un fait précis, d'une raison bien définie ayant pu déclencher cette mise à la porte. Bien souvent une première rupture d'hébergement parental ou familial enclenche un engrenage d'hébergements de secours successifs dans la famille, avec des allers et retours vers le premier foyer.

« J'ai vécu avec mon père et ma mère jusqu'au divorce. Au divorce je devais avoir 10 ans, à peu près. Ça a mis deux ans pour que j'aie pu vivre chez mon père. De 12 ans à 18 ans, j'étais chez lui. Ma belle-mère m'a virée de chez eux. En fait, quand j'ai eu mes 18 ans, je suis partie, je suis restée à peu près cinq, six mois, chez ma mère. En six mois, j'ai dû rester deux semaines en tout jour pour jour chez moi. Parce que j'allais tout le temps chez des amis parce que je ne voulais pas rester à la maison. Je ne m'entendais pas du tout avec, donc après je suis partie au bois. Vu comment ça se passait chez ma mère, j'ai dit que, du coup, finalement, je restais là-bas. Je préfère être dans le bois plutôt que d'être chez elle en train de m'embrouiller tout le temps avec elle. »

Fille, 21 ans

Ces hébergements de secours chez des parents proches, surtout pour les filles, ne peuvent représenter une solution durable quand le/la jeune se retrouve dehors, puisque, au final, la famille élargie suit en général la décision parentale. De plus, le fait d'héberger une jeune fille n'est parfois pas accepté culturellement. Même si ces jeunes arrivent à trouver des hébergements par leur réseau (famille et amis), ces solutions ne peuvent être que transitoires et reviennent à une sorte d'errance chez tiers.

Bien souvent ces périodes chaotiques, avec des hébergements instables successifs, sont incompatibles avec un suivi normal de la scolarité. Elles peuvent être à l'origine d'un décrochage scolaire et entraîner une perte de repères plus large (école et quartier).

« C'est parce que là mes parents m'ont mis dehors, plus précisément ma mère, donc voilà j'avais vraiment besoin d'aide et donc voilà, et j'ai été orientée à la PSA Belleville. En fait j'ai eu des difficultés avec ma mère mais je dormais chez ma tante et tout, vu qu'elle s'entend peu avec tous ces gens et donc ils veulent pas que je vienne chez eux. Elles s'entendent pas donc... et ma tante elle s'est dit pourquoi garder l'enfant de ma sœur, on s'entend pas donc ça sert à rien. Je la comprends mais bon. »

« La plupart de mes amis ou des gens que je connais vivent avec leurs parents donc en plus vu que nous nous sommes des Africains c'est pas trop accepté qu'une fille vienne chez toi comme ça débarquer parce que voilà ses parents l'ont mis dehors. Il y a des parents qui n'acceptent pas d'ailleurs. »

Fille, 22 ans

« Sur un an, j'ai fait cinq endroits. Le dernier, j'étais pratiquement à la rue puisque là où j'étais hébergée, moi la personne chez qui j'allais, franchement j'essayais d'être le moins possible à la maison pour pas créer de conflits, pour pas qu'il y ait de problèmes. Donc je me levais le matin, je sortais jusqu'au soir. Je rentrais pas. Je mangeais pas. Mais je sais que je commençais à être lourde pour tout le monde. C'était trop. Ma cousine m'a dit : voilà, il (son mari) peut plus assumer, c'est trop. Moi je disais que je sais, c'était pas évident. Je savais, je comprenais la situation. [...] Moi je me sentais mal. Même vos affaires, vous savez plus où les mettre. Vous devez juste mettre ça de côté et puis je prenais tous mes papiers sur moi. »

Fille, 21 ans

Malgré les actions menées en leur faveur, certains jeunes s'installent dans une problématique d'errance institutionnelle en enchaînant les expulsions des différents lieux d'accueil. Ces jeunes, ayant connu une enfance difficile, sont une population fragile et susceptible de rechuter facilement. Néanmoins ils arborent parfois une certaine désinvolture concernant ces épisodes à répétition et revendiquent même quelques exigences, de confort par exemple.

« Ce qui s'est passé après, c'est que je me suis fait virer d'Urgence Jeunes. [...] Là en ce moment, j'ai été viré de la PSA. En fait... Quand j'allais à la PSA, j'ai... Les rendez-vous, en fait, ne menaient à rien. Ils m'ont dit que voilà, ils voulaient plus me prendre parce que je n'allais pas assez aux rendez-vous. C'est à nous de demander des rendez-vous. Et je donnais plus signe de vie, en fait. Et moi, j'ai pas non plus donné suite, parce que c'est vrai que... à part Baudricourt ou La Mie de Pain... »

Garçon, 22 ans

1.3. L'émigration

À l'opposé du stéréotype d'une population migrante assistée et exigeante vis-à-vis de l'État providence français, un jeune Algérien rencontré paraissait déterminé et débrouillard. Des qualités combatives produisant un impact assez immédiat sur son parcours, puisqu'en quelques mois il avait connu de nettes améliorations dans sa vie, par étapes (émigration, rue, CHU, CDI, puis l'obtention d'un logement personnel autonome²). Si ce cas n'est bien sûr pas généralisable, il illustre la vitalité de certains jeunes immigrés qui considèrent que leur insertion et leur réussite passent par le travail.

« J'ai pas trouvé ma chance, comme on dit en Algérie. C'est trop dur de vivre en Algérie. [...] Je veux pas venir ici en France et je vais trouver tout, par exemple un appartement, je vais trouver directement un travail. C'est par étape. Non, je suis démarré de zéro, du bas, du sol et je monte. En plus, j'ai trouvé le travail seul. J'ai trouvé le travail seul. Et cette chose-là, j'ai pas pu le faire en Algérie. Dans mon pays natal. J'ai pas pu le faire dans mon pays natal, et je l'ai fait ici, en France ! [...] Dans une journée de travail, ils ont réalisé une journée de travail à la mairie du 10e. J'ai déposé mon CV, ils m'ont rappelé, et j'ai eu mon... J'ai eu de la chance ! J'ai eu de la chance ! [...] C'est un peu fatigant, puisque je travaille très tôt. Je me réveille à 4 h 30 chaque jour, à 4 h 30. »

Garçon, 25 ans

² Participant interviewé au CHU George-Sand et revu quelques temps après alors qu'il rendait visite à des amis dans ce même centre

Lors de cette étude, nous avons également rencontré une jeune fille (par ailleurs déjà mère de trois enfants) venue en France pour accéder à des soins afin de traiter de graves problèmes de santé, qui auraient pu lui être fatals, survenus suite à une fausse couche médicalement mal suivie dans son pays d'origine.

« J'étais à l'école et je disais à mon papa, j'étais avec un ami, un copain, qu'on a dit on va étudier, après l'étude, on se marie. Tout le monde nous connaît, on marchait ensemble, on faisait tout ensemble. Mais quand tu es une femme, si tu as vu tes règles, tu dois être chez ton mari. Mon papa a dit non, je vais te donner le monsieur-là. J'ai dit au monsieur le jour que mon papa va mourir, je vais quitter chez toi, je t'aime pas, je ne t'aimerai jamais même si je te fais beaucoup d'enfants. Mon papa m'a donné ce monsieur au mariage. Donc avec ce monsieur-là, chaque fois qu'on fait l'amour, il me frappait. Un jour, j'étais enceinte, je ne savais pas. On discutait et il m'a donné un coup de pied au bas ventre, je suis tombée et ça me faisait mal. C'est là qu'on m'a dit que j'étais enceinte mais c'est avorté. J'ai pleuré, je me suis retournée, j'ai dit à ma maman ça ne va pas. Elle-même elle a pleuré, dans 3 jours, je ne peux plus marcher et je vois mon corps me fait mal si je me couche comme ça, mon ventre commence à gonfler, je ne peux pas me coucher sur le ventre. J'ai beaucoup, beaucoup souffert. Donc mes parents ils ont fait tout pour que je puisse venir ici. Je suis venue ici avec un monsieur. Lui, il me dit je vais t'envoyer en France te traiter. »

Fille, 21 ans

1.4. La fin de la prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Dans notre échantillon, 6 des 20 jeunes interrogés ont connu une prise en charge par l'ASE (4 garçons et 2 filles). Si le phénomène de surreprésentation des enfants issus de l'ASE parmi les jeunes errants est bien connu, il est difficilement quantifiable. Il peut éventuellement être approché par structure. Ainsi, la PSA Belleville estime qu'un tiers de ses usagers est concerné, tandis que 40% des jeunes hébergés au CHU George-Sand et au CHRS Pixérécourt ont eu un placement familial ou institutionnel.

Beaucoup des jeunes issus de l'ASE que nous avons rencontrés semblent avoir été ballottés d'institutions en familles d'accueil, avec parfois, pour certains, des situations de maltraitance y compris dans ce cadre. Nous avons recueilli des récits d'enfances très difficiles, entre violences domestiques, fortes carences affectives, séparations des fratries, et placements, quelquefois dans des familles d'accueil jugées par les jeunes comme aussi néfastes que leur famille biologique. Ces jeunes gardent en général un mauvais souvenir de leurs rapports passés avec l'administration sociale. Quelques-uns développent en plus un sentiment d'injustice, par exemple quand seuls certains enfants d'une famille sont placés.

Malgré la prise en charge, certains évoquent en creux un manque de suivi et d'accompagnement, qui se traduirait au final par une perte de temps. D'autres dénoncent les effets des seuils d'âge. Ainsi, le passage aux 18 ans implique la fin du placement familial (même si l'enfant est satisfait de son environnement). Ce placement est éventuellement suivi par la mise en place d'un contrat jeune majeur qui prend fin aux 21 ans, et ce quelle que soit la situation du jeune majeur.

« Moi, je suis née en banlieue parisienne, et puis, voilà, j'étais chez mes parents, à cause des problèmes familiaux, j'ai été obligée d'être placée à la DDASS. Parce que c'est comme c'est, c'est moi la seule fille, à la maison, et puis, mon père il m'avait violée, et puis c'est moi qui me faisais tabasser par ma mère, je me faisais taper par ma mère et mon grand frère, alors voilà. Parce que ma mère, elle avait dit, de toute façon, dès la naissance, elle aurait su que c'était une fille, elle l'aurait tuée, elle m'aurait tuée dès la naissance. [...] J'allais avoir mes 7 ans 3 mois après. J'ai été placée en famille d'accueil, et comme en famille d'accueil, ils ont eu des problèmes déjà, avec une autre, une autre fille qui était hébergée, qui était placée chez eux, plus avec moi, qu'ils m'ont fait encore des problèmes, comme le mari qui faisait des attouchements sexuels et tout et tout, ils m'ont remis dans une autre famille d'accueil. L'autre famille d'accueil, c'est pareil, sauf que eux, ils me frappaient parce que j'arrêtais pas de vomir, quand, vous voyez quand on fait chauffer le lait, il y a une peau ou je sais pas quoi. Et ça, j'aimais pas, alors j'arrêtais pas de vomir. Elle me frappait avec la ceinture. [...] J'étais placée à l'aide sociale à l'enfance par l'ASE de 6 ans à 8 ans dans une famille, l'autre de 8 ans à 10 ans et le reste au foyer, puisque j'avais pas le choix. Et puis, à la majorité, à 18 ans, ça fait que ils pouvaient plus me prendre en charge, parce que j'ai la majorité, alors, voilà, c'est pour ça que je suis atterrie au 115, et c'est le 115 qui m'ont proposé comme j'étais très très jeune, pour être dans une structure comme ça, de venir ici à la PSA Belleville. »

Fille, 24 ans

« Mes parents se sont séparés, après je suis allé à la DDASS. C'est ma mère qui a souhaité. Je suis enfant de la DDASS. J'ai pas tout le temps été avec mes parents. J'étais en foyer, j'étais en familles d'accueil. J'ai eu un contrat jeune majeur aussi. [...] Après, j'ai un peu renoué contact avec ma mère. Et c'est là que je suis parti voir ma mère et que... c'est une femme avec qui je suis... indifférent... Dans les faits, c'est elle qui m'a mis au monde, mais... voilà, y a pas de... Y a rien. Ça n'a pas marché. »

Garçon, 22 ans

« J'ai une famille bizarre. Décomposée, enfin pas décomposée, mais... Mon père est mort. Il s'est pendu. Après, ma mère, je connais pas sa famille, pourtant je sais qu'elle en a. J'ai un autre frère que ma mère elle a gardé je sais pas pourquoi. Je connais pas ma mère mais elle est bien douteuse. Je connais pas son passé. Elle habite dans le Loiret, et... de toute façon, elle m'aime pas et je l'aime pas. Ouais, j'étais la cinquième roue du carrosse. Moi, je suis parti à 14 ans. En fait, moi j'ai fait l'ASE pour l'aide à l'enfance... Je suis passé par l'ASE, foyers, familles d'accueil... »

Garçon, 25 ans

« C'est compliqué. Mais en gros, j'ai un petit frère, j'ai une petite sœur de mon nom, et sinon, ma mère a fait 17 enfants. Donc, j'ai plein de demi-frères et de demi-sœurs. J'ai été placé en famille d'accueil à 5 ans, et encore avant, à l'âge de 3 ans, j'ai quitté ma mère. Parce que ma mère n'était pas apte, elle avait plein d'enfants, elle travaillait pas, donc elle était pas apte... Une assistante sociale a vu sa situation, et elle était pas apte à élever ses enfants. Donc on a tous été placés dans des foyers, des familles d'accueil... Tous, ouais. Chacun de leur côté... Donc on a toujours été séparé. [...] Moi, j'ai toujours eu la même famille d'accueil. Ma sœur a changé une fois, mon frère a changé une fois. Moi j'ai eu la chance de rester dans la même famille d'accueil. Ils m'ont super bien élevé. Pour moi, c'est comme mes parents. Je dis maman, papa. Donc, là-dessus je suis très fier de ça. [...] À ma majorité, quand je suis parti de ma famille d'accueil, ça m'a fait mal au cœur de partir et de les laisser. C'est malgré moi, c'est le placement familial. C'est mon éducateur de l'époque qui m'a dit qu'il a vraiment tout fait pour que je parte de ma famille d'accueil. Voilà, tu as 18 ans, tu es majeur, tu vas devenir autonome... mais d'un côté, c'est pas si mal, parce que ça m'a fait grandir, ça m'a fait découvrir la vie, entre guillemets. »

« On est retourné à l'ASE. Ils nous ont mis à l'hôtel pendant... moi ils m'ont mis à l'hôtel pendant presque un an à la gare de Lyon. Ils me donnaient de l'argent pour manger et je passais mes journées avec mon frère à l'hôtel, on regardait la télé. On foutait rien. À 21 ans c'est fini, l'ASE, c'est fini. Après l'hôtel, voilà, le Fleuron... »

Garçon, 22 ans

« Une éducatrice m'avait dit on t'aide jusqu'à tes vingt-et-un ans et puis le jour de tes vingt-et-un ans, c'est plus de notre ressort. Si tu as trouvé un travail tant mieux, si t'en as pas trouvé... Voilà. [...] Quand on est en contrat jeune majeur, on s'en soucie pas de ça. Tous les mois on vous donne un peu d'argent pour aller vous vêtir, on vous donne un ticket cinéma, dans les structures y a toujours des sorties, des trucs comme ça. [...] Donc voilà, j'étais à la rue, souvent. Souvent sans m'y attendre, sans m'y préparer avec d'autres problèmes, d'autres déceptions derrière donc voilà quoi. Donc depuis mes vingt-et-un ans c'est horrible. »

Fille, 23 ans

2. Vivre l'errance

2.1. Des quotidiens différents

Au fil des entretiens réalisés, un clivage de population déterminé par la durée de l'errance est clairement apparu. Nous avons fixé la période courte à moins d'un an et demi et la longue à plus de deux ans d'errance (bien que la majorité de ce groupe soit à plus de cinq ans d'errance). Les différences entre ces deux groupes de jeunes transparaissent dans leurs pratiques, leurs préoccupations, mais également au travers des sentiments dont ils nous ont fait part et de leur façon d'envisager l'avenir (principalement en termes d'attentes et de besoins). Nous avons pu identifier chez ces jeunes en situation d'errance deux manières bien distinctes d'aborder et de vivre le quotidien.

Le quotidien des jeunes en situation d'errance depuis moins d'un an et demi

Dans ce groupe en situation d'errance depuis moins d'un an et demi, la majorité des jeunes (8 sur 13) le sont depuis moins de six mois. Quelques filles rencontrées à la PSA Belleville venaient tout juste de vivre leur(s) première(s) nuit(s) dehors. Tous, y compris ceux chez qui l'expérience est plus lointaine, décrivent les mêmes sentiments d'insécurité et de peur. Lors des premières nuits dehors, on ne dort pas, mais on marche. Être immobile, voire endormi, la nuit c'est se mettre en danger. C'est seulement une fois le jour levé et l'activité de la cité revenue que l'on peut enfin se reposer. On peut alors somnoler dans les transports en commun où l'on passe inaperçu en journée, contrairement à un bus de nuit dont le conducteur peut vous demander de descendre.

Les premières nuits passées en structure d'hébergement d'urgence représentent une mise à l'abri, mais toute relative. En effet, outre le fait que de dormir en dortoirs n'est pas un gage de sécurité absolue et peut être un choc pour ces nouveaux jeunes à la rue, ils sont confrontés à la difficulté d'obtention d'une place. La seule solution, celle à laquelle les travailleurs sociaux les encouragent, c'est d'appeler le 115 le plus tôt possible dans la journée. Tous les matins, l'accueil de la PSA Belleville compte au moins toujours un jeune posté au comptoir. Il est en ligne avec le 115, un message d'attente tourne en boucle pendant de longues minutes avant de pouvoir joindre quelqu'un. Être pris en ligne ne signifie pas être hébergé pour la nuit à venir, bien souvent il arrive qu'aucune place ne soit disponible. La confrontation brutale à cette réalité d'une prise en charge hypothétique peut être ressentie par ces jeunes comme une véritable violence de la société à leur égard.

« J'ai dormi dans des hôtels deux fois et dans les bus mais alors c'était la catastrophe parce qu'ils appréciaient pas que je sois dans le bus. C'était horrible, franchement je veux plus jamais vivre ça de toute ma vie. Ça aurait pu être pire, j'aurais pu être dehors complètement, heureusement je restais dans les bus. »

Fille, 20 ans

« En fait avant-hier, j'ai dormi à l'hôtel, il y a une copine qui a payé pour moi. Après je suis partie chez un ami, j'ai dormi là-bas et hier j'ai trainé dans la rue jusqu'à ce matin. Parce que j'avais peur de rester quelque part toute seule. Encore ça va quand on bouge, mais rester immobile non. »

« C'est l'assistante sociale qui m'a dit d'appeler le 115 pour pouvoir... J'ai fait 30 minutes d'attente, j'ai attendu, j'ai attendu, finalement je me suis découragée. [...] Je me dis j'ai passé la nuit dehors aujourd'hui, pourquoi pas demain ? Et ça va être continuel. »

Fille, 22 ans

« Tu sors, tu vas aller t'asseoir il fait froid, tu vas t'asseoir comme ça dans le métro, tu vas dans les associations. Des fois, ça ouvre à neuf heures, des fois à dix heures, tu es obligée d'attendre dans le métro comme une statue. »

Fille, 18 ans

Le quotidien des jeunes en situation d'errance depuis plus de deux ans

Dans ce groupe en situation d'errance depuis plus de deux ans, plus de la moitié des jeunes (4 sur 7) sont des enfants ayant connu l'ASE. Au moment de leur participation à l'étude, cinq d'entre eux vivaient dehors, sans solution stable (rue, campement au bois, 115 ou nuits chez des inconnus au hasard des rencontres). Dans le récit de leur journée prédomine la question de la satisfaction des besoins primaires : où et quoi manger, comment se laver, voire où dormir le soir venu. Même si une tente plantée dans le bois ou un porche habituel constituent des lieux impropres à l'habitat, certains des jeunes en errance longue qui en disposent ne sont pas dans la journée à la recherche d'un abri pour la nuit.

Des associations offrant des réponses à ces besoins (nourriture, douches) existent à Paris. Elles sont d'ailleurs recensées dans le guide solidarité édité par la Ville de Paris dont certains jeunes se servent régulièrement. Mais cette multitude d'associations, si elle permet d'assouvir certains de ces besoins primaires (un participant précisera même qu'il est impossible de mourir de faim), implique aussi de nombreux déplacements et nécessite beaucoup de temps. Cette forme de gestion du quotidien limite le temps consacré aux démarches administratives et d'insertion.

Comme nous le précisons précédemment, il faut, pour parvenir à dormir dehors, avoir l'expérience et l'habitude de la rue, c'est-à-dire avoir déjà vécu une période d'errance significative. L'usage de drogues peut éventuellement contribuer à l'adaptation. Les jeunes confrontés à ce quotidien parlent d'une omniprésente sensation de fatigue. Avec, pour ceux qui ont connu les plus longues périodes de rue, une diminution des capacités physiques et parfois parallèlement une augmentation des addictions.

« Au début on dort pas, parce que... On prend le premier train le matin, et on dort dans le train. Tu comprends, RER, tu poses tes pieds sur la banquette, tu t'allonges, tu dors comme tu veux... Tu fais des allers-retours, tu t'en fous du moment que tu dors. [...] Le plus important le matin quand tu te réveilles, c'est de savoir où tu vas dormir le soir. Là, au moins, tu passes une bonne journée. »

« Je n'ai pas la possibilité de faire les démarches. Je l'envisage pas parce que c'est.... Comment vous expliquer ? Vous dormez dehors. Moi, dehors, demain je peux les faire les démarches, y a aucun souci, y a aucun problème. Le fait de savoir le matin tu sais pas à quelle heure tu vas te réveiller, où tu vas aller prendre ta douche. Comment tu vas faire pour manger ce midi, comment... C'est pas envisageable parce que... Je vis au jour le jour. Aujourd'hui c'est comme ça, demain ce sera comme ça. »

« Ouais, physiquement, c'est dur. En fait, tu te défonces la gueule tous les jours. Depuis que tu es debout. Voilà, c'est physique, tout le temps à droite, tout le temps à gauche... Faut que tu marches tout le temps. Faut gaspiller de la semelle. [...] J'avais 20, 21 ans, ça allait au début. C'était marrant. J'allais bosser au Mac Do, je dormais dehors, je m'en foutais. J'étais en pleine forme. Mais à la longue... Ça use. Vraiment ça use. »

Garçon, 25 ans

« Maintenant si tu veux vraiment savoir ce qu'on fait dans la rue, comment on vit, comment on survit et puis comment est-ce qu'on fait, faut faire l'expérience avec moi, y a pas de souci, tu nous suis pendant une semaine et tout et puis je te fais connaître mon adresse postale. La domiciliation qui est à rue Malin dans le 19^e ou 20^e, je sais plus, c'est à côté de Laumière. Donc les galères de transports, parce qu'à chaque fois qu'on fait un truc il y a quatre, cinq changements. »

« Moi en fait, pendant des périodes, quand j'étais trop défoncé, parce qu'à cette époque-là je me droguais, j'étais trop défoncé, j'étais trop à l'ouest et puis je dormais un peu où je me défonçais quoi. Donc des fois, je me retrouvais sous le Pont Neuf, à côté de Châtelet. »

« À la rue, tu peux pas mourir de faim, tu peux pas, faut vraiment être stupide ou con de naissance pour pas se nourrir à la rue. La rue c'est dix fois plus facile de se nourrir, t'as 50 000 assoc sur Paris pour manger. T'as 50 millions d'assoc sur Paris pour manger. T'as les Restos du cœur, t'as l'Armée du Salut, t'as la maraude, t'as ceci, t'as cela. T'as plein d'associations, t'as des trucs phénoménaux. Tu peux pas mourir de faim. Tu peux pas mourir de faim à la rue. Tu peux pas mourir de faim, c'est pas possible. »

Garçon, 25 ans

« J'ai le guide solidarité avec moi. Et j'avais trouvé une association le 16-25 à Bercy. Donc, je mangeais matin, midi, après-midi. Et le soir, je faisais les Restos du Cœur, les camions du Resto du Cœur, là où c'était. Il y a cinq camions dans tout Paris qui se posent tous les jours du lundi au dimanche. Selon les jours, ça change. Mais il y en a cinq, donc selon là où on est... Moi, la plupart du temps, j'étais à Châtelet, donc je faisais République, Bréguet Sabin. [...] Pas le choix, faut se déplacer. Ça, pour manger, pour prendre la douche. Pas le choix. »

Garçon, 23 ans

« Il y a le guide solidarité. On regarde dedans. Pour les associations, en général, celles qu'on fréquente, c'est le 16-25, la Clairière, les bains-douches, mais ce ne sont pas des associations. Sinon, à part ça, il n'y a rien d'autre. Ah, les Restos du Cœur aussi le soir, les camions seulement. Moi, je pense que des fois heureusement qu'ils sont là, malgré tout. On pourrait vivre sans associations, mais largement plus difficile qu'aujourd'hui. »

Fille, 21 ans

Les jeunes en situation d'errance depuis plus de deux ans se distinguent aussi par les relations amoureuses. Si les jeunes en errance depuis peu réfutent cette possibilité du fait de leur situation, les autres, probablement parce qu'ils ont passé un stade d'acceptation de leur quotidien, se projettent très naturellement dans une relation.

Certains jeunes étaient en couple au moment où nous les avons rencontrés. Leur témoignage nous a permis de constater que ce statut était parfois source de risques, plus particulièrement pour les filles qui peuvent être victimes de violences ou encore d'exploitations financières. Par ailleurs, ces jeunes filles semblent mal maîtriser leur contraception et la protection vis-à-vis des maladies sexuellement transmissibles (les enjeux financiers sont également parfois évoqués).

« Moi, j'étais obligée de faire la manche parce que mon ex, il avait dit ouais, il avait besoin d'argent pour acheter un paquet de cigarettes ou des vêtements, je sais plus quoi, alors, et à un moment quand je me suis dit, ouais, je vais arrêter de faire la manche parce que il y a un truc bizarre, quand je faisais plus, il m'insultait de tous les noms, il me frappait et tout et tout et voilà. [...] Quand il a pris ma carte de retrait, et mon numéro, et, et l'argent, ça c'est quand il a fait bien son jeu. Parce que surtout, lui, avec sa drogue, il devait beaucoup de, de crédits, de dettes, alors, lui, il en profitait que je dormais, parce que je voulais pas lui payer ses dettes. [...] Après il est parti, j'ai porté plainte, ils l'ont pas retrouvé, et voilà, lui, il m'a fait aussi la misère. Maintenant, là, je suis avec un nouveau copain, mais lui, il sait que j'ai pas d'argent, c'est lui qui m'aide quand il a. »

« On se connaissait pas trop bien, mais après, de plus en plus, quand on a fait, on s'est bien connu, on se connaissait bien. On a fait des tests si on, si lui il a pas le sida et moi, j'ai pas le sida. Nous deux, on a pas le sida, c'est là, où après on a fait sans protection. Mais j'ai dit, au cas où, je préfère quand même mettre les préservatifs ou prendre la pilule. [...] Là je dois aller chez le médecin pour mon dos, pour voir aussi, pour faire un test de grossesse pour voir si je suis pas enceinte, parce que en ce moment, j'ai mal au ventre. »

Fille, 24 ans

« Mais pour la pilule, là, par exemple, ça fait trois mois que je ne la prends pas parce que je ne peux pas, parce que je n'ai pas les moyens. »

Fille, 21 ans

2.2. L'hébergement

Les structures

Tous nous ont parlé des structures d'hébergement d'urgence proposées pour quelques nuits, structures mélangeant des individus de tous âges. Chez les garçons interviewés, la Mie de Pain³ cristallise toutes les représentations du clochard. Cette solution leur a été proposée à tous. Elle est parfois refusée dans un premier temps, mais beaucoup d'entre eux y ont déjà dormi.

« Moi, je leur ai fait comprendre que La Mie de Pain pouvait pas mettre des personnes qui ont 20 ans, 22 ans, avec des personnes qui ont 20 ans de rue. C'est improbable, c'est... ils nous confient à La Mie de Pain, je pense qu'ils réalisent pas comment c'est en fait La Mie de Pain pour nous envoyer là-bas, parce que franchement, y a des gars, ils terrifient. Quand je vous dis que c'est terrifiant, c'est que... On vous met... Vous savez, vous êtes sur la terre, et on vous met plus bas que terre. À La Mie de Pain, c'est les enfers, vous voyez. »

Garçon, 22 ans

³ Programme d'humanisation de la Mie de Pain en cours (livraison en 2014).

Les travaux sont réalisés en site occupé avec un passage de 430 à 355 places, dont une partie prévue en 24h/24h. Le coût total de la réhabilitation s'élève à 34,5 millions d'euros (participations : État 10 millions d'euros / Ville 6 millions d'euros / Région 6 millions d'euros).

« En fait, j'y suis allé et quand je suis rentré, c'était vraiment, c'était un boum parce que... que ce soit au niveau des odeurs... Je me sentais pas vraiment à ma place, en fait. Et en fait, j'ai dit à l'agent d'accueil que... j'y allais pas. Après, c'est un ami qui m'a prêté sa voiture, et j'ai dormi dedans, en fait. [...] Et en fait, vu qu'après moi j'avais pas non plus envie de redemander aux copains, je suis resté pendant deux semaines à La Mie de Pain. »

Garçon, 22 ans

« À La Mie de Pain, tout le monde est alcoolique, tout le monde est plus âgé, vous pouvez pas dormir. Vraiment, c'est une galère. C'était une galère. »

Garçon, 25 ans

« Je suis pas resté longtemps à La Mie de Pain. C'était vraiment catastrophique. Tout était catastrophique. C'était pas vraiment un endroit pour rester là-bas. En plus, c'était la première fois que... je venais d'arriver, je connaissais pas la PSA. C'était à peine si je connaissais la PSA, ces trucs-là, les foyers, tout ça, j'avais jamais connu ça. C'est vrai que ça m'a fait bizarre. J'avais pas vraiment envie de rester dans ce genre de monde. C'était pas, voilà... C'est pas mon but, moi... C'est pour ça j'ai fait... J'ai fait en sorte de faire vite fait mes démarches, comme ça, plus vite je sors de ce monde-là, et voilà. »

Garçon, 19 ans

Les filles sont plus éloquentes sur le sujet. Elles parlent des dortoirs sales et sans intimité, des conditions d'hébergement pouvant aggraver leur pathologie chronique quand elles en ont, et des repas servis qui ne tiennent pas compte des pratiques alimentaires religieuses ou culturelles. Elles vivent parfois comme un choc de se retrouver au contact de personnes fortement alcoolisées. De plus, cette logique d'hébergement à la nuit ne leur permet pas d'avoir l'esprit tranquille : bien qu'à l'abri, elles restent préoccupées du lieu où elles passeront la nuit suivante. À propos du 115 plus particulièrement, qu'elles qualifient souvent comme un lieu (« j'étais au 115 »), voire comme un engrenage (« je suis sortie du 115 »), elles racontent les attentes interminables – parfois décourageantes – avant d'avoir un interlocuteur, l'incertitude du nombre de nuits attribuées, mais aussi les mauvaises nuits, parfois même le viol.

« On dit que c'est mieux d'avoir un toit sur la tête que d'être dans la rue, mais c'est laisse tomber leurs logements. C'est les dortoirs mais 100 % parce qu'on est 11 ou 12 dedans. C'est crade, ça pue surtout les clochards, c'est laisse tomber, t'attrapes des punaises, t'attrapes des boutons, c'est pas tellement intime. »

« Si le 115 nous donne une place, par exemple, une semaine, bon là, après, on est tranquille pour une semaine. Mais, quand c'est une nuit, ouais après tu, déjà même quand ils disent une nuit, même si tu as une place, tu cogites déjà dans ta tête quand même, parce qu'après tu te dis, là je suis à l'abri mais demain, où je vais être, et après demain ? Et c'est pour ça, qu'après, voilà il y en a plein qui pètent les plombs aussi. Non, c'est pour ça je suis contente, c'est d'être sortie du 115 parce que c'est laisse tomber. »

Fille, 24 ans

« On te donne 115 une nuit ici, deux jours par là, trois jours par là, quatre jours... Des fois même, tu es couchée au lit, tu as peur, tu sais pas là où tu vas dormir demain. Est-ce que tu vas dormir où tu vas pas dormir. Aujourd'hui tu vas dormir ici mais demain si tu les appelles et ils te disent il y a pas de place ? »

Fille, 18 ans

« Le 115, j'avais jamais vraiment appelé et donc depuis un an c'est vrai que j'ai vu que cette solution. S'il y avait pas eu ça, je sais pas. Il y a eu des fois, c'était très agréable la première semaine et tout. Rassurant, pas agréable, on va dire rassurant. Mais le style, on vous héberge à onze heures du soir, vous dormez d'un œil parce que vous surveillez vos affaires, vous dormez mal parce que c'est la vie en ce moment. Le truc, à huit heures du matin il faut reporter son sac et aller faire je sais pas quoi et rappeler, pas pouvoir poser le pied à terre quelques jours. [...] Une fois j'ai pas eu de place et donc je suis restée devant un foyer de jeunes filles. Et là, des filles du foyer m'ont agressée. À chaque fois il y avait des violences, etc. Dans le sud ça a été au sein même des structures, (une relation sexuelle forcée) par des travailleurs sociaux donc voilà. »

Fille, 23 ans

« Depuis que je suis venue ici en France je suis dans la main du 115. J'ai fait 3 mois ici, on me prend et après on m'envoie dans un autre coin. Vous êtes là-bas avec les gens, les vieilles, les vieux, les gens qui boivent l'alcool, les gens qui fument. Ça me dérangeait mais je peux rien faire. J'ai pas des parents ici. »

« La journée, les gens sont dehors. J'ai fait une journée dehors. Quand je suis rentrée à 19 heures, parce que quand vous dormez, c'est à 9 heures ou 10 heures la sortie, vous restez dehors jusqu'à 19 heures. J'étais fatiguée, ça m'a trop, trop fatiguée. C'était l'hiver aussi et je suis rentrée à 19 heures, le coordinateur qui était là-bas, il a vu que j'étais trop, trop fatiguée. Il me demande, j'ai dit ça ne va pas, j'ai mal partout. J'ai marché, j'ai pas l'habitude, j'ai mal, je suis avec mes 2 béquilles, je peux pas tenir. »

« Là-bas aussi le problème, quand tu venais de l'Afrique, le manger de là-bas et ici sont différents. C'est pas facile à adopter. Quand j'ai quitté là-bas, il y a certaines nourritures, si on me donne, je pourrai pas manger. Je préfère juste prendre le goûter et le pain, je mange ça. »

Fille, 21 ans

« Moi j'étais traumatisée par l'idée de me retrouver vraiment dans la rue parce que moi, j'aurais pas pu dormir dans la rue parce que j'ai un problème. Voilà, mon handicap (une spondylarthrite ankylosante) ne me permet vraiment pas. C'est pas que je veux pas, c'est que je pourrais pas en fait. [...] J'ai passé une nuit au centre Montesquieu. Je ne sais pas si on vous a déjà parlé du centre Montesquieu, mais c'est sale. Moi je suis tombée malade juste en sortant de là-bas. J'avais une infection urinaire, enfin j'étais vraiment malade parce que c'était sale. »

Fille, 21 ans

Concernant les CHU, mode d'hébergement plus durable que ceux proposés par le 115, les jeunes déplorent l'obligation de sortie (entre 8h30 et 17h à George-Sand par exemple). D'autant plus qu'il existe un décalage entre les horaires d'ouverture des associations (type missions locales et autres accueils de jour) et ceux de sorties des CHU. Cette règle n'encouragerait pas spécialement à effectuer des démarches. Pire, elle obligerait à «zoner». Beaucoup nous ont parlé des bibliothèques comme d'une sorte de refuge en journée.

« On est obligé de sortir à 8 h 30. On peut rentrer qu'à partir de 17 h. Quand on n'a pas d'argent, qu'on travaille pas, on zone. Soit on va dans des associations, soit on traîne à droite à gauche avec des potes... On foutait rien ! Quand je faisais deux, trois démarches, quand on nous demandait de faire des démarches, mais... Y avait pas trop la motivation. Quand on va à George-Sand, l'état des lieux, tout ça, ça joue sur le moral, quand même. »

Garçon, 22 ans

« La journée des fois il y a les jeunes filles elles vont aller se promener. Elles vont aller faire du n'importe quoi, tu vois dans la rue. Elles vont aller faire des problèmes de jeunes filles. Ça arrive des fois. Si tu n'es pas consciente comme moi. Des fois je partais à la Bibliothèque François Mitterrand pour ne pas rester dans la rue. Je partais là-bas à chaque fois, je restais là-bas jusqu'à le soir. »

Fille, 18 ans

Les garçons nous ont parlé des conditions d'accueil de George-Sand comme étant propices au stress, par exemple dans la gestion des nouveaux arrivants. Entre eux, ils utilisent une sémantique carcérale : ils s'appellent les «codétenus de GS». Tous les jeunes rencontrés au CHRS Pixierécourt étaient d'abord passés par le CHU George-Sand. Ils notent une grande différence entre ces deux structures, qui reflète le passage d'une problématique d'urgence à celle de réinsertion sociale. Pour eux, les principaux changements résident dans les conditions d'hébergement (même s'il ne s'agit pas toujours d'hébergement individuel), la possibilité de cuisiner ses propres repas, mais surtout la possibilité d'être présent en journée. À l'inverse des hébergements d'urgence, le CHRS leur permet de «se poser» et de retrouver une tranquillité d'esprit, influant notamment sur leur moral.

« Et puis aussi, y a un certain stress, parce que... quand par exemple y a une personne qui part, y a une nouvelle personne qui vient et comment dire ? En fait, le foyer où on est, c'est que... on est, la plupart des gens qui sont ici sont pas là par hasard. Beaucoup de gens ont eu tellement de problèmes qu'y en a en fait s'ils restent pas forts mentalement, ils pètent un plomb, ils deviennent fous, et automatiquement ils se retrouvent en hôpital psychiatrique. Y en a beaucoup qui pètent un plomb et y a des gens qui sont un peu dangereux. Donc, c'est vrai que souvent, quand y avait de nouvelles personnes qui venaient, j'étais pas tranquille. »

Garçon, 22 ans

« Moi, je vous dis, y a trois de mes amis qui ont fait de la prison et ils ont dit ouais, c'est qu'une cellule en fait. Après, moi, je dis c'est toujours mieux que rien, franchement. Mais bon, après voilà, on s'appelle les codétenus. C'est pas pour rien. »

Garçon, 22 ans

« Oui, ça change énormément ! À George-Sand c'est un dortoir. On entend tout le monde ronfler. T'as des gens qui fument, qui boivent, qui sont dans des états pas possibles. Quand je suis arrivé à Pixérécourt, ça m'a fait du bien. La première nuit, je me rappelle, j'ai super bien dormi, ça m'a fait du bien. J'étais fatigué. À force, on est fatigué... le moral baisse. C'est une grosse différence entre Pixérécourt et George-Sand. Tu sors et tu rentres quand tu veux. Confort, hygiène... la vie en communauté, tout ça, là on est pas obligé de vivre avec... de rester avec les gens que tu as pas envie de rester comme à George-Sand. Là, tu peux être chez toi tranquille, tu peux regarder la télé, écouter la radio. Si tu veux sortir, tu sors. Tranquille. C'est plus paisible, on va dire. [...] Quand j'étais à George-Sand, je me considérais comme un SDF. Depuis que je suis à Pixé... j'y pense pas, en fait. Je me dis pas je suis un SDF. Je me dis que voilà, je suis dans un foyer. C'est comme un foyer de jeunes travailleurs. À George-Sand, c'est différent, ouais, franchement. J'avais vraiment honte d'être là où j'en étais à ce moment-là. George-Sand, c'est un CHU, un centre d'hébergement d'urgence. C'était vraiment... voilà, c'est l'urgence. Je me considérais vraiment comme un SDF, sans domicile fixe. Malgré que je sois tous les jours à George-Sand, c'était pas un logement stable. Enfin, ici, c'est pas que c'est stable à Pixérécourt, mais c'est mieux on va dire. Je suis pas mal du tout. »

Garçon, 22 ans

« Quand j'ai quitté là-bas, il y a certaines nourritures, si on me donne, je pourrais pas manger. Pour manger bien, bien, c'est ici parce que c'est moi-même qui prépare ce que j'ai l'habitude de manger dans mon pays. »

Fille, 21 ans

Chez un tiers inconnu

Quelques filles ont connu dans leur parcours d'errance un hébergement chez un tiers inconnu, à un moment où elles n'avaient aucune autre solution. Celles qui nous en parlent relatent une expérience très négative où, en contrepartie d'un hébergement ponctuel, il a pu être question d'exploitation (tâches domestiques par exemple) ou encore de relations sexuelles forcées.

« On m'a forcée. Ou alors c'est plutôt les circonstances en fait. Le fait que je sois dehors. »

Fille, 20 ans

« Les garçons disent pour vous, c'est facile, vous trouvez un copain plus facilement, vous êtes chez lui. Ouais, mais au bout d'un moment, des fois on n'a pas envie. Des fois on peut pas. »

« Parce que là, ça va faire trois ans voire quatre que je n'ai pas de lit. Voilà. Je dors sur des canapés, sur des duvets, dans des hôtels, vite fait d'urgence j'ai été hébergée dans un foyer de jeunes travailleurs. Depuis mes dix-neuf ans, puisqu'à dix-neuf ans j'ai eu un lit d'hôpital, j'ai eu un lit de foyer, j'ai eu un lit de formation, j'ai eu un lit chez des gens... Voilà et ça rend dingue. Faut pas se leurrer quand on est une jeune femme, qu'on n'a pas de travail et qu'on n'est pas dans son lit, on sait plus trop ce qu'on est, donc voilà. »

Fille, 23 ans

« En fait, c'est dur de se retrouver à la rue et tout parce qu'après forcément, quand quelqu'un il te propose quelque chose, il a quelque chose derrière la tête, mais il y a des gens qui ne comprennent pas ça. Il y a des gens naïfs et tout et ils disent peut-être que c'est quelqu'un de bien mais finalement... Comme je restais dehors et il y a des gens qui proposent de venir et tout mais il y avait toujours des arrières pensées. Il y avait des choses derrière. Soit je pars avec une dame et elle veut que je lui fais le ménage, soit une qui veut que je lui garde son enfant, soit qu'elle veut m'emmener avec elle pour les boîtes de nuit et tout ça pour que les gens, les garçons ils lui payent. »

Fille, 22 ans

« On dort dans le métro. C'est pour cela, il y a beaucoup de jeunes filles qui sont enceintes, elles savent pas quoi faire, elles vont se donner aux hommes, elles vont accepter, maintenant elles savent pas quoi faire. Ils vont leur gâcher l'avenir parce que dans la nuit ils vont te dire de coucher avec eux. Tu refuses pas ou ils te disent dehors, t'es dans ma chambre. »

Fille, 18 ans

Le bois

Avec l'aide de la DPP (Direction de la Prévention et de la Protection – Département des actions préventives) et de l'association Emmaüs solidarité, nous avons pu rencontrer des jeunes résidant dans des tentes dans le bois de Vincennes. Les professionnels œuvrant sur ce territoire, ainsi que les jeunes interviewés, nous ont parlé de campements temporaires installés durant la période estivale. Alors qu'à la fin des beaux jours, la plupart des jeunes quitte les lieux et trouve des solutions d'hébergement, certains restent, devenant des sédentaires. Les jeunes rencontrés dans le bois et ayant participé à l'étude font partie de cette catégorie.

Ces campements sont régulièrement visités par les équipes de maraudes, leur travail consistant à recenser et surveiller les sites occupés, tout en établissant un contact avec les résidents.

Même si les jeunes, parlant de leur « emplacement », développent un sentiment d'avoir un chez soi, ils reconnaissent que le bois n'est pas un lieu sécurisé et restent préoccupés de la cohabitation avec certaines populations, notamment toxicomanes.

Les conditions de vie observées sont rudimentaires, principalement du fait de l'absence de sanitaires et de l'éloignement de ce lieu par rapport aux différentes associations proposant nourriture et services (laverie, domiciliation, etc.).

« C'est un ami qui m'a emmené au bois là où il était. Il y avait plein de gens, donc c'est devenu tout de suite très convivial et tout le monde est resté ensemble. Après, tout le monde a trouvé des solutions. Donc ils sont tous partis, je me suis retrouvé tout seul. Et après, il y a mon amie actuelle qui est arrivée avec, à cette époque-là, son copain. Et elle a quitté son copain et elle est restée avec moi. »

« Si un jour il y a quelqu'un qui est mal luné ou qui est en manque de drogue, ou quelque chose comme ça, et vu que dans le bois, il y a beaucoup de gens qui le font, vous avez une chance sur deux de vous faire taper sur la gueule. [...] Dans le bois c'est très fréquent que les gens viennent te voir en te disant excuse-moi tu n'as pas une seringue ? La plupart du temps, ceux qui se droguent ou tout ça, qui savent que les autres se droguent aussi, ils viennent vous voir en vous disant excuse-moi, tu n'aurais pas un petit peu de... ? Moi, j'ai un pote qui fait ça, qui fait tout le tour des camps pour aller chercher une barrette de shit, une seringue. Même le subutex, à la base, ça se prescrit par médical, mais ça se trouve partout. Même les petits vendeurs dans la rue à Barbès, ils en ont. [...] On risque un peu. On a un peu peur pour nos vies. Surtout pour la vie du chien. Parce que le chien, lui aussi, il s'est pris des coups. Ça fait deux, trois jours qu'on y réfléchit déjà. Après, on ne sait pas où aller. »

Garçon, 23 ans

« Il y a quelqu'un qui a brûlé nos tentes et nos affaires. C'est pour ça qu'on est parti et qu'on a été chez ma mère quelque temps. Mis à part ça, le fait qu'on ne se sente pas en sécurité, mis à part ça, on se sent un peu chez nous. Parce que c'est un peu nos affaires, c'est nos tentes, voilà. [...] Les deux, trois premières semaines, ça allait très bien et après, il y a eu des embrouilles, tout ça. Ça devenait de moins en moins calme, il y avait beaucoup plus de passage qu'avant. Des fois, on part, mais on s'attend à ce qu'on nous pique des trucs. On n'est jamais tranquille en fait. »

Fille, 21 ans

2.3. Les stratégies

L'entraide entre jeunes en errance

Comme nous l'avons vu précédemment, le fait de se retrouver à la rue implique pour ces jeunes un éloignement vis-à-vis de leur cercle relationnel. Si un réseau social de rue peut être reconstitué au cours de l'errance, bien souvent il reste fragile, quand il ne devient pas violent. Mais, même s'il peut se régénérer, le réseau social des jeunes en errance semble diminuer proportionnellement aux années passées à la rue (principalement pour cause de décès ou d'emprisonnement).

« Avec la plupart, j'ai coupé les ponts avec eux. Et y en a d'autres... on n'a pas vraiment le temps. C'est plutôt eux qui ont coupé les ponts avec moi. C'est plutôt, ils m'ont zappé quand j'étais à la rue. Du jour au lendemain, y a plus eu de nouvelles, plus rien. »

Garçon, 19 ans

« Des fois y a de la violence, des fois y a... Enfin, c'est dur. [...] On vient de banlieue, on est un petit peu... on fait un peu les mecs je sais tout... après la rue, c'est pire que la cité. C'est pire que la cité la rue, je vous le dis. Les autres avec qui je traîne, c'est de la merde. Je sais, je connais la rue... Je sais comment ça fonctionne. Je le sens pas. »

Garçon, 25 ans

« Y en a qui sont mal finis. Là, y avait un pote, que je squattais dans les bois avec lui de 2004 jusqu'à 2006 je crois, un truc comme ça. Lui, il a terminé en psychiatrie et il est pas prêt de sortir. Y a deux pots qui sont en prison, j'en ai d'autres qui sont en semi-hôpital de jour, y en a d'autres qui sont décédés. Overdose et puis ouais, pas mal de trucs. »

Garçon, 25 ans

« Non, je dors plus au métro Trocadéro, c'est fini. Il commençait à y avoir des problèmes à droite, à gauche. J'ai préféré rechanger avant de faire une connerie. La dernière fois, il y en a un, il a pris le coup de couteau sur la joue, alors j'ai fait : C'est bon, j'y vais plus. »

Garçon, 19 ans

Pourtant, dans des structures d'accueil comme la PSA Belleville, nous avons été plusieurs fois témoins d'échanges d'adresses. En racontant leur parcours d'errance, ils évoquent souvent les informations et les «bons plans» qui circulent. Certaines filles nous parleront même d'anecdotes d'hébergement clandestin en centre d'hébergement. Il existe donc bien une forme d'entraide entre jeunes. Plus largement, certains jeunes parlent également d'une entraide intergénérationnelle, lorsqu'au début de leur situation d'errance ils ont bénéficié de conseils, voire d'un apprentissage, de la part de personnes aguerries à la rue.

« En fait, parce que normalement cette amie [résidente en CHU], elle est interdit d'héberger des gens. Donc elle m'a laissée en cachette. J'ai passé vendredi et samedi et dimanche. Je suis pas sortie jusqu'à six heures du matin de lundi. »

Fille, 22 ans

« Il y a des accueils de jour et y avait des gens qui étaient à George-Sand, et qui m'ont dit que... qui m'ont conseillé, qui m'ont dit tu devrais aller là-bas. »

Garçon, 22 ans

« Je connais des gens, j'ai rencontré mes amis, et ils m'ont donné où je vais dormir, ils m'ont aidé, ils m'ont montré plusieurs trucs, plusieurs administrations pour faire les démarches administratives, tout. Il y a des gens que je ne connais pas qui m'ont montré plusieurs choses, dans la rue, avec d'autres amis, vous connaissez les gens. Ça marche comme ça. »

Garçon, 25 ans

« En fait, c'est en parlant avec des gars qui m'ont dit qu'ils étaient à George-Sand et que là c'était vraiment le mieux qu'on pouvait trouver sur Paris. »

« Donc je savais qu'y avait quelqu'un qui était parti, qui s'était fait virer de George-Sand. Donc, j'ai dit vas-y, dépêche-toi, vas, tu demandes la place parce que je sais qu'y a une place. Donc, ils lui ont donné la place, et il est venu. »

Garçon, 22 ans

« C'est quelqu'un qui m'a emmenée à la PSA Belleville, c'est des jeunes de mon âge qui m'ont amenée ici. Des jeunes qui m'ont.... pas ramassée, enfin oui j'étais perdue, j'étais toute seule, abandonnée et ils m'ont aidée. Parce que je connaissais pas Paris et j'avais pas d'amis, j'ai pas d'amis. Ils sont venus et ils m'ont dit il faut que tu viennes là, et voilà. »

Fille, 20 ans

« C'est pour ça, moi, comme vous avez vu, c'est que à la fille là, qui était là, et puis à la fille là, qui était là, à qui je parlais, et puis, il y a un autre garçon aussi, qui est monté, qui est aussi dans la galère, je leur ai passé une adresse où je suis actuellement, c'est eux qui m'ont aidée à sortir du 115, je leur ai donné l'adresse, le numéro et puis voilà, pour que, qu'ils se déplacent, mais sans rendez-vous, et c'est que les après-midi. »

Fille, 24 ans

Il semble à ces jeunes plus facile de fréquenter des personnes ayant connu un parcours similaire au leur. Le partage d'une histoire commune, en certains points du moins, permettrait une meilleure compréhension de l'autre, avec au final le sentiment d'être accepté. Le fait de partager en plus une même culture, et parfois des racines géographiques ainsi qu'une même langue participerait également à tisser des liens, voire construire de réelles amitiés.

« Même ici en centre, j'ai rencontré plusieurs amis. Oui. Ils sont vraiment gentils. On peut dire une autre famille. Puisqu'on n'a pas de famille ici. On est tout seul. Il faut qu'on soit solidaire, qu'on soit ensemble, pour y aller, mais sinon, on est foutu. On peut pas vivre. Il y a des Tunisiens, des Marocains. Y a pas mal de nationalités. Nous, on parle rebeu entre nous. Ça marche bien. Même ici en France, on lit toujours le journal, on va toujours sur internet qu'est-ce qu'y se passe au bled, il se passe ça, ça, ça... »

Garçon, 25 ans

« J'attends mes deux amis. Ensuite, il est 8 h 30, donc soit on va à la PSA directement pour voir si on a du courrier ou autre, soit... La veille on se demande ce qu'il y a à faire pour l'un ou pour l'autre, comme ça chacun on s'accompagne mutuellement. Donc, comme ça, on reste toujours à trois, tranquilles. »

Garçon, 22 ans

« Quand je viens ici... ce qui est bien, c'est que tu te sens comme tout le monde. Ici, tu es entre SDF, et y a pas quelqu'un qui te regarde de travers, y a pas... Y a rien qui fait que... voilà, tu vas te différencier des autres. Ici, c'est la même pour tout le monde. »

Garçon, 25 ans

« À la PSA. En bas, juste en bas, il y a deux ans. On était dehors. Je lui ai dépanné d'une cigarette et un joint, à l'époque. À l'époque, je fumais un petit peu. Et voilà. On a parlé. J'ai tout de suite senti que c'était quelqu'un de bien, qui avait un bon fond. Un mec qui galère un peu. Je sais reconnaître les gens bien des gens moins bien, entre guillemets. On a super bien accroché, et puis voilà. On s'est retrouvé au Fleuron, on s'est retrouvé à George-Sand. »

Garçon, 22 ans

« Partout où je serai, je vais avoir des copines. Je me connais avec les gens partout parce que dès que vous parlez la même langue. Je parle avec les gens, on peut communiquer. »

Fille, 21 ans

« Ils ne vont pas faire les clichés comme n'importe qui, nos amis, non. Non, parce qu'on a quasiment que des amis qui ont déjà connu ça, qui ont soit déjà été à la rue, soit qui ont connu pas mal de trucs. Et du coup, ils comprennent tout à fait. »

Fille, 21 ans

Se tourner vers l'institution

Les professionnels de terrain décrivent les jeunes auprès desquels ils interviennent comme une population revendiquant une envie de stabilisation, ayant fait le choix de se tourner vers l'institution pour pouvoir accéder à l'emploi et au logement (qu'ils n'ont encore jamais eu). Les jeunes participants rencontrés dans les structures font, de fait, tous partie de cette population en capacité d'être en demande et de faire des démarches : une population ayant également connaissance des dispositifs lui étant destinés (les aides et les lieux), ce qui n'est pas le cas de tous les jeunes en errance. En effet, certains, pour diverses raisons, peuvent rester en marge des circuits existants, et sont donc difficilement appréhendables, en particulier les jeunes toxicomanes.

Au cours des entretiens, nous avons effectivement pu constater chez la plupart des jeunes une bonne connaissance des structures et des droits. Par structures, nous entendons par exemple les missions locales, les lieux de restauration, etc. Par droits, nous entendons les règlements des structures, mais également les aides existantes comme l'aide au transport et le Fond d'Aide aux Jeunes Parisiens (FAJP⁴). Les jeunes issus de l'ASE témoignent –logiquement– d'un niveau de maîtrise important des dispositifs sociaux.

«*[Mais quand vous êtes arrivé d'Algérie, vous n'êtes pas arrivé directement à la PSA Belleville ?] «Oui, bien sûr. Après un mois. Puisque c'est des règlements. Ils ont des règlements. Ils peuvent pas me recevoir avant un mois, ici, de présence ici, en France.»*

Garçon, 25 ans

⁴ Issu de la fusion en 2010 du Fonds d'Aide aux Jeunes et de l'Allocation Paris Jeunes Solidarité, le Fonds d'Aide aux Jeunes Parisiens permet de financer tout ou partie d'une formation (aide plafonnée à 2 000 € entre 18 et 25 ans) et apporter un filet de sécurité financière (2 700 € mobilisables sur 3 ans renouvelable) pour améliorer le quotidien du jeune lors de son insertion sociale et financière.

«*Vu que j'ai moins de 25 ans, j'ai pas d'enfant non plus, donc je peux pas avoir le RSA.»*

«*Mon quotidien, quand j'étais dehors, c'est que j'allais à chaque département de la région parisienne, et j'appelais le 115. Le 115, c'est pas les mêmes services. Ça dépend des départements. J'allais en fait à chaque département pour augmenter mes chances de trouver quelque chose.»*

Garçon, 22 ans

« On est resté trois, quatre mois dans la rue, même si c'était un squat, on va dire quand même qu'on était dans la rue. Après, à un moment donné, j'en ai eu marre. J'ai dit à mon frère : on n'a pas encore 21 ans, l'ASE peut s'occuper de nous. Donc on retourne à Paris malgré les problèmes. Parce qu'il voulait pas retourner sur Paris. Il avait peur qu'on le retrouve tout ça. T'inquiète pas, on va aller à Paris, on va retourner à l'ASE, ils vont s'occuper de nous. [...] Moi, l'ASE ils se sont occupés de moi jusqu'au bout, jusqu'à mes 21 ans. Mon frère, ils ont arrêté à 20 ans, parce que lui... mon frère il est moins débrouillard que moi, on va dire. Il foutait vraiment rien... À chaque fois il abandonnait son internat, sa formation. Donc à un moment donné, l'ASE, ils ont dit stop. »

« Je connais le monde social. Heureusement que ça existe. Je suis bien content d'être en France, il y a beaucoup d'aides. Les gens se plaignent de la France, mais je trouve que c'est un pays très... comment dire ça ? Y a beaucoup d'aides. On peut s'en sortir en France. On peut trouver un hébergement, on peut manger à sa faim, on peut se laver. Y a plein d'associations. Je vois pas pourquoi les gens se plaignent de la France. Je suis très content. Malheureusement, j'ai dû compter sur l'ASE et les assistantes sociales malgré moi, mais ce n'est pas une fierté non plus, mais... grâce à eux, je suis là aujourd'hui. Je les remercie. »

« Même par rapport à ça, je connais mes droits, je sais qu'il y a des centres gratuits où je peux voir les médecins gratuitement. »

Garçon, 22 ans

« Au 115 à l'âge de 18 ans, c'est eux qui m'ont orientée ici, à la PSA de Belleville, puisque sinon les autres PSA, c'est soit femmes enceintes, ou soit couples, mais qui ont plus de 25 ans et la PSA de Bastille, c'est juste pour hommes, alors ils m'ont orientée ici, et puis, voilà, c'est comme ça que j'ai connu le PSA de Belleville. »

« De 18 à 24 ans j'étais dans le 115, ou dans la rue, après ça dépend, parce que le 115, comme ils ont pas beaucoup de places, surtout en période, en été, quand c'est pas l'hiver, ils ferment beaucoup de zones. Déjà, c'est pour ça qu'il y a la crise. »

Fille, 24 ans

Par delà leur connaissance des dispositifs et des lieux d'accueil, certains fréquentent assidûment les réseaux d'aides (associatifs et institutionnels) pour attester de leur volonté d'insertion. De la même manière, certains jeunes se sont appropriés le langage spécifique des administrations sociales (ils se disent « en situation d'errance » parce qu'ils étaient « en rupture familiale » et affirment vouloir « se stabiliser »).

« Pour le moment, j'ai besoin d'être stable. Dans mon travail, je suis stable puisque j'ai un CDI, je suis tranquille, mais, ici [en CHU], je suis pas stable. »

Garçon, 25 ans

« Ce que j'ai remarqué, c'est qu'on est en rupture familiale. Souvent c'est nos parents qui nous ont foutus dehors. »

Garçon, 22 ans

« Parce que j'arrive moins en sale état, c'est ça être plus courageuse. Non, plus maline, du fait que j'arrive pas bourrée par exemple. Y en a des mecs – on les voit – ils ont bu dans la journée, ils vont voir l'assistante sociale, ils laissent tarder plus longtemps. Enfin, vous voyez ce que je veux dire, vous voyez le style ? Ils s'assoient dans un coin, ils bougent plus de la journée, ils demandent de l'argent et puis voilà, ils vont s'acheter un sandwich. Ils vont dans leur centre d'hébergement simple et puis voilà. »

« C'est pour ça que jamais ça colle avec les missions locales. Ça a pas collé avec cette fille, ces femmes, enfin ou ces hommes que j'ai vu et que je comprends pas qu'aujourd'hui, trois, quatre mois après, j'ai pas de suivi régulier financier. [...] Je comprends pas qu'en France, je n'ai pas de quoi me racheter des chaussures quand j'ai fait les choses comme il faut. Si on les fait pas comme il faut, faut pas se plaindre. Mais si on les fait ? La journée, je vais m'occuper en allant à la mission locale. Donc je vais à la mission locale pour ça aussi et donc c'est vrai que ça fait cinq mois que voilà. »

« C'était devenu l'urgence, c'était de s'insérer le plus rapidement possible. »

Fille, 23 ans

« J'étais à la PSA Belleville et en même temps, j'étais à la mission locale, c'est vrai moi j'étais inscrite et tout ça, et Antenne jeunes aussi. J'avais trop de choses. [...] J'ai tout fait. Je me suis inscrite à Pôle Emploi toute seule, enfin j'ai fait toutes les démarches c'était moi-même qui faisais ça. Au contraire, j'en faisais même trop. J'allais tout le temps. J'étais suivie. »

Fille, 21 ans

Au cours des entretiens préparatoires à l'étude, certains des professionnels rencontrés nous ont parlé de comportements qu'ils pensaient spécifiques à cette population marquée par ses envies de transgression, tout en étant tournée vers l'institution. Ils observent un fort désir d'immédiateté pouvant provoquer chez ces jeunes des phénomènes de frustration. Ils évoquent même des problèmes de communication, voire de langage violent.

Pendant des interviews ces comportements ont pu ressortir. Quelques garçons nous ont par exemple raconté qu'il leur était arrivé de « forcer la main » aux travailleurs sociaux pour accéder à des structures ou à des aides qu'ils connaissaient. Nous avons également pu noter dans leur discours une certaine impatience. Le temps des institutions étant inévitablement plus long que celui des jeunes confrontés à des situations d'urgence.

« Moi, franchement, quand je suis arrivé ici, je lui ai mis la pression au travailleur social où j'étais, je lui ai dit écoutez, moi... je suis en formation. J'ai de l'argent tous les mois. Je suis pas habitué à ce genre d'endroit, faut que vous me trouviez un truc le plus vite possible. Donc, moi, j'ai demandé, j'ai insisté, et c'est comme ça qu'ils m'ont... mais sinon, je pense que je serais resté à La Mie de Pain. C'est ça le truc. Et voilà. George Sand, c'est moi qui leur en ai parlé. Sinon, jamais ils m'en auraient parlé. »

Garçon, 22 ans

« Si on leur force pas un peu la main, c'est sûr on tombe pas dans ça (CHU George-Sand). Ils vont nous mettre au Fleuron, c'est une espèce de péniche... »

Garçon, 22 ans

« Mon frère s'est fait renvoyer il y a à peu près trois semaines. C'est moi qui l'ai emmené à George-Sand. C'est grâce à moi qu'il a été admis à George-Sand. Il s'est fait renvoyer une fois, j'ai mis un petit mot à la directrice. Elle a accepté de le reprendre, mais il s'est fait renvoyer à nouveau. La première fois qu'il s'est fait renvoyer, c'était par rapport aux absences. Il prenait trop de nuits. Et la deuxième fois, il s'est foutu de la gueule de son référent. »

Garçon, 22 ans

« C'est pas facile du tout d'ailleurs, pour les avoir, et on a beau discuter c'est pas tout de suite ils vont t'aider quoi. Moi je trouve que pour moi c'est vraiment urgent parce que franchement rester dehors dans la rue c'est pas du tout agréable. »

Fille, 22 ans

« C'est fatigant quand même. Si tu as rendez-vous par exemple parce que toi tu as besoin, on te dit de venir dans un délai de deux mois. Tu es obligée de faire ça sinon, mais toi ça t'arrange pas. Imagine que toi tu veux faire tes démarches administratives et on te dit de venir dans deux mois et toi tu rencontres les policiers maintenant, et s'ils t'attrapent qu'est-ce que tu vas leur dire ? »

Fille, 18 ans

De plus pour certains, être dans une logique de demande perpétuelle peut aussi être source de frustration. D'autres développent ce sentiment quand naissent leurs désillusions, dues à l'écart entre leurs attentes (parfois fantasques et irréalistes) et leur réalité quotidienne. Ces derniers, affichant clairement un niveau d'exigence, se remettent alors rarement en question quant à leur comportement dans le détournement ou le refus des règles. Au contraire ils peuvent revendiquer ce comportement comme nécessaire pour survivre dans l'errance.

« La PAJ⁵, ils nous prennent trop pour des enfants. Ils croient qu'on a tous 14 ans, et qu'ils peuvent nous mettre des barrières, comme ça, y a des barrières inutiles, alors qu'y a pas besoin. »

« Ensuite, on m'a proposé le Fleuron. Le Fleuron, le premier soir, je suis arrivé en retard de 10 minutes ou un quart d'heure, je me souviens plus. On m'a dit que les retards, là-bas, étaient pas acceptés. J'ai dit, bon, OK. Donc, j'ai fait demi-tour et je suis parti. »

Garçon, 22 ans

⁵ Permanence Accueil Jeunes, accueil de jour

« C'est vrai que c'est pas facile notre situation, parce que quand on a entre 18 et 25 ans, c'est vrai qu'y a pas vraiment de choses pour aider les jeunes. Moi, une fois, je me suis énervé contre mon travailleur social. Quand je me suis retrouvé à la rue. Je lui ai dit je trouve que c'est pas normal. »

« Donc, un jour, je me suis disputé avec mon collègue de chambre. Je lui ai donné un coup de pied. Donc, au lieu de me mettre un avertissement ou de régler le problème à savoir ce qui va pas, ils en ont profité pour me foutre dehors. Et en plus de ça, de m'avoir foutu dehors, c'est que... quand on fout dehors quelqu'un au moins on lui donne un délai pour pouvoir faire ses bagages. C'est dès le lendemain qu'ils m'ont foutu dehors. »

« J'ai eu beaucoup de problèmes. Parce que, moi, je suis quelqu'un... c'est un point commun que j'ai avec ma mère, c'est un fort caractère. Je me laisse pas faire. Je me laisse pas marcher sur les pieds. Donc, c'est vrai que... j'aime pas l'injustice aussi, alors ça me crée beaucoup de problèmes. »

Garçon, 22 ans

« Déjà, même là, l'assistante sociale m'a passé 23 euros, normalement, c'est pour aller voir le médecin, je vais faire, je vais faire ouais ouais je suis partie chez le médecin, j'ai perdu la facture, en fin de compte, faut que je m'achète au moins des vêtements. »

« Les administrations sociales, c'est laisse tomber. Toujours la même galère, ils te font toujours tourner en rond. Toujours les mêmes questionnements, toujours tourner en rond, c'est trop. Ouais, c'est pour ça, j'ai dit ça sert à rien. Des fois, ça sert comme ça sert à rien. Ça sert pour, si t'as vraiment besoin de quelque chose important ou de plus de renseignements, mais sinon ça sert à rien, c'est quand ils te font, ils donnent un rendez-vous comme elle là, déjà, celle-là, qui m'a énervée dès le matin, elle te donne un rendez-vous à 10 heures, et en fin de compte, elle te prend à 10 heures et demi, 11 heures moins le quart. Alors voilà c'est pour ça, c'est toujours le même problème et après des fois, ils se plaignent pourquoi il y en a qui viennent pas aux rendez-vous. »

Fille, 24 ans

« Parce que j'ai eu des soucis de déplacements, donc j'ai raté deux, trois jours et je me suis fait virer. Et puis en fait, je suis arrivée malade, j'ai été malade un jour, deux jours...enfin bref, il y a eu un absentéisme et voilà. [...] Y a aussi les violences verbales que j'en fais déjà pas mal, j'ai un gros casier à mon actif. »

« Je vais pas aller prendre le matelas de Emmaüs si j'emménage, je vais prendre un matelas neuf, adapté à mon type de sommeil et tout ça. Ce que je veux dire c'est qu'on est en France, c'est pas normal de pas avoir un matelas. Donc c'est pas normal. Encore on serait en 1950, je comprendrais, mais on n'y est pas. On se demande, qu'est-ce qu'on a fait. Voilà. Et moi, je sais que je suis restée six mois sans retirer. Là, je vais à la banque à midi et je vais encore pas pouvoir retirer donc. Mais toujours est-il que c'est pas normal qu'on n'ait pas un minimum. »

« Et puis avoir de l'argent que vous aurez récupéré en faisant un job vite fait, parce que moi, c'est comme ça que je suis. Le job vite fait, ne serait-ce que quoi ? Trois, quatre jours. »

Fille, 23 ans

Les ressources

Au moment où nous les avons rencontrés, aucun de nos participants n'était, ou n'avait été, bénéficiaire du RSA jeunes⁶. Deux des garçons en situation d'errance longue venaient d'avoir 25 ans et de faire une demande de RSA normal. En dehors du RSA jeunes, quasiment inaccessible⁷, et du FAJP, il n'existe pas d'aide financière en direction de cette population.

Certains ont donc mis en place des stratégies afin de subvenir à leurs besoins. La quasi-totalité des jeunes en errance longue nous confie faire la manche de temps en temps, plus rarement les poubelles ou avoir eu recours à la prostitution occasionnelle. Faire la manche (ou les poubelles) sans ressentir de gêne ou de honte serait, pour ceux qui s'y adonnent, une question d'habitude, de fait à relier à la durée de l'errance. La pratique de la prostitution semble plus fréquente chez les jeunes ayant des comportements addictifs.

« Mais il y a des choses qui font que voilà, qui font qu'on n'est pas tout le temps accro. Par exemple des fois le manque d'argent, pas avoir envie de se prostituer, pas avoir envie de se faire plus de mal, enfin voilà, envie d'arrêter. »

Fille, 23 ans

⁶ Pour cela il faut avoir travaillé pendant au moins deux ans à temps plein (soit 3 214 heures) au cours des trois dernières années – ou bien au cours des trois dernières années plus six mois pour ceux qui ont connu des périodes de chômage indemnisé

⁷ Fin 2011, les jeunes parisiens allocataires du RSA socle + activité représentent 2,3 % de l'ensemble des bénéficiaires

« On va généralement au Monoprix de Saint-Mandé. Soit chacun se pose à une porte et après on rassemble tout. Soit j'y vais tout seul ou elle y va toute seule. Ce n'est pas tout le temps, ce n'est pas tous les jours. Nous, généralement, on reste une heure ou deux. On fait genre dans les 10, 20 euros par personne. Les gens, s'ils ne veulent pas vous donner de l'argent, ils vous donnent à manger parce qu'ils n'ont pas envie que vous picoliez. Généralement, on vous achète de quoi manger pour tout de suite, donc des sandwiches, du jambon ou du fromage. Sinon, c'est des pâtes, c'est de la nourriture pour le chien, des trucs comme ça. Il faut aller vers les gens. Sinon, si vous vous posez comme ça, vous ne faites rien... Au début, moi, je m'asseyais comme ça et j'attendais avec le chien. Je me faisais une pancarte, mais je me faisais généralement 50 centimes, 1 euro en quatre heures. Il faut interpeller la personne dans la rue pour lui dire excusez-moi, une petite pièce, ce serait sympa. »

Garçon, 23 ans

« Ça ne doit même pas faire un mois qu'on s'est mis à faire la manche. C'était la première fois qu'on la faisait. Ce n'est pas une question de honte ou quoi. Non, mais c'est vrai que ça fait bizarre sur le coup pour la première fois de faire ça. C'est un peu gênant. Mais après, quand on a besoin, on a besoin. On n'a pas le choix. [...] Ça nous est déjà arrivé par exemple une ou deux fois de faire les poubelles. Ça, par exemple, c'est ultra gênant. Les gens vous regardent, qu'est-ce qu'elle fait dans la poubelle, mais elle cherche à manger ? Mon ami a moins de mal à le faire parce qu'il a pris l'habitude de le faire. Mais moi, je ne l'avais jamais fait et je l'ai fait récemment. La semaine dernière, je l'ai fait une fois et franchement, c'est gênant. Mais sinon, à part ça, la manche... La manche, non, je ne trouve pas ça gênant. »

Fille, 21 ans

Si ces stratégies de ressources ne sont évoquées que par des jeunes en situation d'errance longue, la fraude dans les transports est pratiquée de façon quasi unanime par les jeunes rencontrés, exception faite peut être des jeunes en situation irrégulière, redoutant plus un contrôle de police qu'une simple amende. Tout comme les déplacements sans titres de transport, les menus larcins alimentaires sont fréquents. Les jeunes livrent aisément des anecdotes pour illustrer un flagrant délit à la fin heureuse grâce à la compréhension des intervenants ou encore les astuces trouvées pour survivre.

« Y avait un centre qui nous donnait des repas. C'était des sandwiches, mais qui dataient d'un jour avant, mais c'était mangeable. Après, je vous cache pas qu'on volait dans les supermarchés. Un sandwich, c'était pas suffisant. À l'époque, un gamin de 16, 17, 18, 19 ans, ça mange. On volait dans les supermarchés, et puis c'est tout. »

Garçon, 22 ans

« Si je faisais pas d'argent, j'allais dans les magasins et je piquais, mais bon. Mais après je leur expliquais, voilà c'est, je suis en galère. Je suis dans la rue, j'ai pas d'argent pour payer. Après, ils me font, bon, on fait comme si de rien n'était. C'est moi qui, c'est le vigile qui a dit ça, c'est moi qui vais le payer. C'est lui qui m'a payé les trucs que j'avais pris. Des boîtes de thon à la catalane. Après, comme j'avais pas de baguette, il m'a acheté une baguette et une petite boisson, et puis voilà. »

Fille, 24 ans

« Moi, à l'époque, je faisais un business avec la viande que je rapportais, on va dire ça comme ça, un business, un petit business qui rapportait. Je suis allé voir des gens, ils me donnaient six euros pour acheter mon paquet de tabac, je donnais trois, quatre kilos de viande. Déjà, rien qu'un poulet de six cent grammes, ça fait déjà entre neuf et douze euros. Et puis on me dépannait en tabac en échange de la bouffe, on m'arrangeait toujours. Après, y avait un business de bombonnes de gaz, y avait, ouais, pas mal de trucs. »

Garçon, 25 ans

« C'est pour ça, que même moi, je suis trop maline, parce que dès que je vois, si par exemple, je travaille comme là, si je dépose, par exemple, un chèque, dès que je sais quand est-ce que ça va rentrer, ça va être déposé, je pourrai retirer, moi, je suis maline, le jour même, à minuit, je retire. Oui, comme ça, ça fait la banque dans ma poche, au moins, ça sera pas pour l'État. »

Fille, 24 ans

3. Les voies de l'insertion et les freins

3.1. L'insertion par le travail et ses limites

L'insertion par le travail se heurte à la précarité des emplois accessibles qui sont très souvent à temps très partiel.

« L'année dernière j'ai passé mon BEP carrière sanitaire et sociale, j'ai obtenu mon diplôme. Je travaille mais une heure par jour. Comme agent de service. C'est pour nettoyer, c'est des bureaux enfin c'est comme ici, c'est des bureaux que je dois nettoyer, passer l'aspirateur et nettoyer les toilettes. »

Fille, 22 ans

« Si par exemple, je travaille qu'une journée, ça fait 16 euros à la fin du mois. C'est l'intérim qui nous appelle quand il y a des missions à faire. S'il y en a pas, ils nous appellent pas. C'est pour ça que des fois, tu te demandes, vaut mieux braquer ou voler ou cambrioler. Ouais, parce que 16 euros par mois, ça fait pas grand chose ça. »

Fille, 24 ans

Les professionnels interrogés soulignaient chez les jeunes, la fin de l'idée de l'insertion par le travail. Ceux que nous avons rencontrés ont bien souvent eu des parcours scolaires chaotiques, généralement rapidement orientés vers des filières professionnelles, plutôt imposées que choisies (typiquement cuisine et carrosserie pour les garçons), et rarement menées à leur terme. Au vu des faibles qualifications de beaucoup d'entre eux et des possibilités d'emplois qui leur sont effectivement réservées, l'idée d'insertion par le travail auprès de cette population s'amenuise inévitablement.

« J'ai travaillé pendant un moment à l'école de la deuxième chance, une formation, mais j'ai pas fini mon temps. Ça ne me convenait pas, on va dire. En fait, j'ai fait la restauration, j'ai fait la vente. Vu que je suis très curieux, j'ai voulu toucher un peu à tout. Quand j'ai fait l'école de la deuxième chance, j'ai fait un stage pratique en hôtellerie. Ça m'a plu, franchement. Ça s'est très bien passé. J'ai bien accroché aussi, mais je me suis dit que c'était pas fait pour moi, en fait. »

Garçon, 22 ans

« Des fois ça peut être un contrat d'une journée comme ça peut être un contrat d'une semaine ou d'un mois. C'est rare d'un mois. En principe c'est sur une journée. »

« J'avais fait un apprentissage en cuisine, et j'ai dû arrêter parce que du fait qu'on m'ait mis à la rue. C'est pour ça que j'ai arrêté. J'ai fait une rupture de contrat. Avant, j'ai fait deux ans de carrosserie. J'ai un BP carrosserie. J'ai obtenu un diplôme, mais je veux pas continuer dans la carrosserie. »

Garçon, 19 ans

Même si les entretiens ne duraient en moyenne qu'une heure environ, le manque d'investissement de certains apparaissait parfois clairement. Un manque d'investissement à relier à leur instabilité chronique (absentéisme répété par exemple), comme une reproduction de leur enfance et de leur parcours chaotiques. La vie à la rue (nous entendons sans toit en dur au-dessus de la tête) est par ailleurs difficilement compatible avec le maintien d'une activité professionnelle, notamment à cause du manque de sommeil, mais aussi de l'importante logistique du quotidien impliquant souvent de nombreux déplacements.

« L'école de la deuxième chance⁸ c'est un centre de formation qui se charge justement soit de vous trouver une formation qualifiante, soit de vous trouver un travail directement. Moi, ils ne m'ont rien trouvé. »

« Je devais aller me faire domicilier ce matin et je n'ai pas pu, donc j'irai demain matin. J'ai ma carte de sécurité sociale à refaire aussi. »

« C'est limite impossible de s'en sortir quand on est dehors. C'est limite impossible de s'en sortir tout court parce que comme j'ai dit, il faut le travail pour avoir l'appartement, il faut l'appartement pour avoir le travail. Parce qu'on peut avoir le travail sans avoir l'appartement, mais pas longtemps. Ça ne peut pas durer longtemps, parce qu'il y a des fois on ne pourra pas aller se doucher la journée, donc du coup forcément, ça va sentir mauvais, on va voir qu'on n'est pas propre. Dans le sens où on est énormément fatigué, mais c'est parce qu'on ne dort pas forcément sur nos deux oreilles la nuit. Déjà, ça, pour tenir un travail dans ces conditions, c'est super galère. On a déjà essayé et c'est super galère. Mon ami a essayé, il a eu un mois de travail en restaurant. Au bout d'un mois, le patron l'a laissé parce qu'il était trop fatigué, il commençait à 17h00 l'après-midi, il finissait à 3h00 du matin. Le temps de rentrer en plus en noctilien, il était 4h00 ou 5h00 du matin. Il ne dormait même pas trois heures parce qu'après, il fallait se réveiller, il fallait se préparer et y aller. Donc, du coup, c'est un peu la galère. »

Fille, 21 ans

⁸ L'école de la deuxième chance de Paris, créée en 2007, accueille des jeunes sortis prématurément du système scolaire sans qualifications. Elle propose un cursus de remise à niveau dans les apprentissages de base et des stages en entreprise. Au terme du cursus, l'objectif est l'accès à l'emploi ou à une formation qualifiante ou diplômante. L'école dispose de deux sites rue Boucry et rue d'Aubervilliers dans le 18^e et peut accueillir jusqu'à 400 élèves en même temps.

Notons par ailleurs le contraste entre des projets d'accès à l'emploi chimériques et des parcours scolaires chaotiques (avec bien souvent des orientations non véritablement choisies), mais également l'indécision, voire l'éparpillement, dont ces jeunes peuvent faire preuve.

« Il faut que je réussisse dans la vie, c'est important. Moi, je... j'ai des objectifs. Y en a qui attendent 25 ans pour toucher le RSA ou je sais pas quoi. Moi, j'ai envie de... J'ai des trucs en tête, et je vais tout faire pour y arriver, et je vais y arriver. [...] Après, avoir de l'argent de côté, avoir un magasin. J'ai envie d'être mon propre patron. C'est la liberté les marchés, même si c'est très dur, c'est la liberté. Les marchés, même à son compte ça paie pas non plus trop... mais si je peux avoir un magasin dans le prêt-à-porter... Y a un truc aussi, j'aimerais bien me renseigner pour voir si je peux pas faire des cours du soir en antiquaire. C'est un bon business. Ça rapporte beaucoup d'argent. C'est de l'argent rapide. Donc là, dès que j'aurai... que je serai un peu stabilisé, je vais me renseigner pour faire les cours du soir. Si jamais c'est payant, je vais devoir, je vais me renseigner s'il peut pas y avoir une aide pour moi. Faire ce genre de choses. »

Garçon, 22 ans

« Donc moi, comme je suis entre deux trucs en fait c'est soit je vais travailler dans la sécurité comme maître-chien donc je vais avoir une formation qu'ils m'ont payée. Mais je suis pas tout à fait sûr parce que moi, ce qui m'intéresserait c'est de repasser tous mes permis pour avoir le permis super poids-lourd pour faire du transport international. Parce que moi, j'adore la route, j'adore voir les paysages et tout ça. Et puis à la fois c'est un truc où je pourrais toujours avoir mon chien avec moi et ma femme avec moi et en plus c'est un truc qui paye super bien. »

Garçon, 25 ans

« Au collège on avait deux pôles : on avait le pôle cuisine, tout ce qui était cuisine, couture et tout ça. Nous, on rassemblait tout ça dans la cuisine. Et on avait le pôle bâtiment qui était mécanique, plomberie et tous les métiers du bâtiment en général. Donc, moi, je voulais faire mécanique et la directrice trouvait que physiquement je n'étais pas apte à faire de la mécanique, donc elle m'a foutu en cuisine. Donc un jour, j'ai reçu un papier chez moi disant que j'étais inscrit au lycée cuisine pour faire mon CAP pendant deux ans. Donc, je n'ai pas eu vraiment le choix. »

« Sinon, j'ai un pote. Je suis en train de mettre un projet en place avec un pote, on est en train de monter une affaire, on est en train d'essayer de monter une entreprise. On va essayer de construire un bar à notre thème à nous. C'est le seul bar qu'il y aura à Paris où il y aura ça, où c'est ce thème-là. On veut vraiment monter un vrai bar goth. »

Garçon, 23 ans

Signalons toutefois que, chez quelques filles, le fait d'avoir vécu «la galère» semble faire naître des vocations sociales. Elles se disent plus à même d'aider des jeunes parce qu'elles ont elles-mêmes connu les problèmes et les difficultés, ajoutant qu'elles auraient aimé rencontrer ce genre de travailleur social.

«Après je travaille, je vais aider les gens dont moi je suis passée. Je veux quand même aider les filles qui vont être, je sais pas comment je vais t'expliquer ça... Je veux les aider, comme moi, surtout les jeunes filles de dix-huit ans parce que c'est très dangereux.»

Fille, 18 ans

«J'avais toujours voulu faire, je me suis dit, soit infirmière, soit assistante sociale. Mais depuis que je suis en galère comme ça, ça m'a encore plus poussée à faire assistante sociale. Ça m'a encore plus encouragée en fait. Ça m'a plus ouvert les yeux, ça m'a appris pas mal de choses, et je connais pas mal d'associations. J'ai connu pas mal de structures, d'infrastructures qui sont adaptées ou pas, de lois, voilà... Parce que moi, si demain je suis assistante sociale, une personne de mon âge, enfin à 20 ans elle vient me voir, je sais tout de suite où la guider, où l'orienter, comment lui faire, quoi lui dire aussi, même limite comment parler avec la personne.»

Fille, 21 ans

3.2. L'insertion par les soins et/ou par l'accompagnement

Certaines pathologies (troubles psychologiques et/ou addictions) tiennent les jeunes très éloignés du monde du travail. Pour eux, il ne peut alors être question d'insertion par l'emploi sans insertion, voire réinsertion, par les soins. Par exemple, pour certains jeunes une cure de désintoxication constituera une première étape nécessaire. Les soins peuvent donc, et doivent être, une des approches du travail social, ce qui implique la prise en compte d'un temps long et parcouru d'échecs (rechutes récurrentes dans le cas des addictions).

«J'arrive pas à m'insérer dans la société. J'arriverai pas à travailler c'est sûr. Parce que j'ai déjà essayé et les gens ils paniquent quoi. Je sais pas. Je leur fais peur. Enfin, je les angoisse. Ils sentent que j'ai peut-être des problèmes, je sais pas. Je peux parler vite fait, on peut me parler mais au bout d'un moment les gens me trouvent bizarre et ils lâchent prise.»

Fille, 20 ans

«Qu'est-ce que je fais la journée ? Je suis là. Franchement, la journée je suis là, je suis comme ça... Je bois des bières et je fume des joints. [...] Ouais. C'est la vie, c'est comme ça. J'ai mes habitudes. C'est vrai que j'ai des addictions. J'ai essayé d'arrêter. J'ai fait des post cures, et tout. [...] Je me sens tout... Je ne peux plus. Je consomme même de la coke de temps en temps. Je peux plus. Le matin, je me lève je suis comme ça. En ce moment, je me lève, je prends deux Valiums. Tous les matins, il me faut deux Valiums. Ouais, à cause de l'alcool. Sinon, je tremble.»

Garçon, 25 ans

L'insertion peut également passer par la régularisation de problèmes administratifs (démarche de séparation, obtention de papiers, etc.) voire financiers pour les jeunes ayant accumulé des dettes importantes. Plus généralement, l'insertion par l'emploi ne peut être envisagée et entreprise que lorsque le jeune est stabilisé (c'est-à-dire plutôt en CHRS qu'en CHU). Comme pour les soins, cette forme de reconstruction peut prendre du temps. D'ailleurs ces jeunes sont souvent en demande et ont besoin de temps pour «souffler» et soigner leurs blessures, ce qui peut nécessiter un accompagnement psychologique.

«*Oui j'ai des rêves mais pour le moment en fait, je veux juste souffler. J'ai besoin de temps pour rétablir tout ce que j'ai vécu, pas oublier mais au moins soulager ma douleur et tout. Mais après, ça va. Je veux bien travailler et tout.*»

Fille, 22 ans

3.3. L'insertion par le logement

Comme nous l'avons déjà évoqué, la vie à la rue ou l'accès au seul hébergement d'urgence s'avèrent souvent incompatibles avec une insertion par le travail. Ainsi l'accès au logement ou à des formes d'hébergement stable peut constituer pour certains jeunes un véritable levier d'insertion/de réinsertion.

«*En fait je voulais faire mes démarches pour le divorce et aussi pour mes papiers et pour la santé et tout donc en fait quand j'étais à la rue et tout j'ai laissé tout tomber donc je pensais juste où je vais dormir cette nuit et tout ça. Donc je n'ai pas pu penser aux démarches et tout, mais là maintenant, au jour d'aujourd'hui, j'ai commencé à faire mes démarches et tout.*»

Fille, 22 ans

«*Une fois installée, tout s'est enchaîné en fait. J'ai trouvé du travail. J'ai eu mon inscription au lycée. Je suis restée quoi, une semaine ici. Tout s'est débloqué. Mais c'était vraiment on dirait que tout était posé comme ça, au bout d'une table et dès que j'étais bien, tout est retombé.*»

Fille, 21 ans

Si certains des jeunes interrogés posent l'acquisition d'un logement à soi comme un préalable à l'insertion, ceux qui vivent depuis longtemps une situation d'errance n'évoquent pas le logement. Essentiellement préoccupés à subvenir à leurs besoins quotidiens (nourriture, hygiène, argent), mais aussi fatalistes, ils n'envisagent pas d'avoir un logement. Ils semblent même simplement ne pas se projeter dans l'avenir, en tout cas dans un avenir plus lointain que le lendemain.

«*Le logement ? Je l'envisage même pas. Je saurais pas comment on fait. Je vous ai dit, je suis un mec de la rue. Je suis un SDF de luxe. Je vous ai dit tout à l'heure. J'ai grandi dedans. En foyer, quand tu vis dans une famille d'accueil c'est pareil. T'es pas chez toi. T'es pas chez toi. C'est comme ça.*»

Garçon, 25 ans

«*Le stress de se retrouver entre quatre murs quoi. Ouais, ça fait bizarre parce que quand t'as l'habitude de la liberté, quand tu as l'habitude – tu vois ? – d'ouvrir ta tente et tu fais ouais, je suis dans le bois, tout va bien. T'es là, t'as le chien, c'est facile à sortir que là, il faut descendre les escaliers, remonter. Non, c'était un peu chiant quoi. T'as les côtés chiants quoi. Non, c'est pas évident quoi. Pour quelqu'un qui a vécu toute sa vie à la rue, c'est pas évident de se retrouver entre quatre murs quoi.*»

Garçon, 25 ans

« Je ne sais pas. Je ne suis pas très vision, avenir et tout ça parce que je n'aime pas me bercer un peu d'illusions. Je veux dire, on peut se voir marié, deux enfants, toucher 3 000 euros par mois. Mais dans l'avenir, après, si on n'a pas ça, on peut se sentir aussi frustré. C'est pour ça que je n'ai pas de rêve pour l'avenir, je n'ai pas de projets, enfin je n'ai pas de vision pour l'avenir. C'est pour ça que je préfère prendre les choses au jour le jour parce qu'après il y aurait trop de déception si ça ne se passait pas comme ça. »

Garçon, 23 ans

« L'appartement, ça peut attendre, mais ce qu'il nous faut surtout c'est une ressource. Du fait qu'au moins, par exemple, si on a envie de temps en temps de manger ce qu'on a envie de manger, par exemple, au moins, on peut manger ce qu'on a envie. Si on a envie une fois de temps en temps de se payer une nuit d'hôtel parce qu'on a marre d'être au bois, qu'on puisse s'acheter des habits, parce que moi, je vais vous dire franchement, j'ai trois pantalons et deux hauts. »

Fille, 21 ans

3.4. Les freins repérés...

Lors des entretiens, certains jeunes nous ont spontanément parlé des freins auxquels ils avaient pu être confrontés dans leur parcours d'insertion. Ainsi, ils nous expliquent qu'arborer une adresse de CHU, de CHRS ou de domiciliation administrative connue de tous nuirait à leurs démarches d'insertion. Ou encore, avoir effectué un séjour en hôpital psychiatrique vous étiquetterait «HP» à vie. Alors que ces jeunes, avant toute idée d'insertion, n'ont parfois qu'un désir de normalisation, ils s'estiment stigmatisés.

« Et généralement, en plus, c'est que tout ce qui est formation, tout ce qui est administration, dès qu'ils voient qu'on vient de structures comme ça, de foyers d'urgence ou des trucs comme ça, ils se disent automatiquement que vous êtes pas en capacité de suivre un stage. »

Garçon, 22 ans

« Donc, une fois que vous êtes en hôpital psychiatrique, c'est classé pour vous. Vous pouvez plus rien faire de votre vie, c'est clair. Moi, personnellement, je pense que quand on va en HP, que vous ressortez après vous êtes clean, vous faites tout pour rester clean, dès qu'on verra sur vous hôpital psychiatrique, il y aura toujours un ressenti derrière, en disant fais attention, celui-là, il peut partir en mode fou. C'est pour ça. »

Garçon, 22 ans

« Les gens, quand t'es dans la rue, ils vous ratent pas. Dès qu'y a un problème, t'en prends plein la gueule. Tu risques de t'en prendre plein la gueule en restant dans la rue. C'est vrai. C'est décourageant. La dernière fois, je voulais faire le truc des Assedic. Il me dit ton adresse, c'est... Discrimination. »

Garçon, 25 ans

Comme nous l'avons vu dans les trois précédents points, vivre à la rue est en soi un frein à l'insertion. Cette situation est bien souvent incompatible avec la réalisation de démarches. Nous évoquerons la perte de papiers quasiment inévitable, mais aussi une temporalité spécifique inadaptée à celle pratiquée par les administrations, compromettant largement les chances de respect des rendez-vous fixés. Le maintien d'une activité professionnelle semble également difficile puisque la vie à la rue n'offre pas la possibilité d'un sommeil réparateur. L'exercice d'un travail est encore moins envisageable lorsque le jeune a un comportement addictif.

« Là, j'attends de recevoir mon extrait de naissance pour faire une carte d'identité. Je l'ai égarée ou on me l'a piquée, je ne sais pas trop. »

Garçon, 23 ans

« 11 amendes quand même ! Ça fait mal, plus les majorations qu'ils mettent dessus et tout, là je suis sûr, là les amendes, j'en ai au moins pour 6 000 € à les payer, au moins ! Il faut que je leur envoie un courrier comme quoi je ne suis pas solvable, que je suis SDF et tout ça. Il va falloir que je fasse ça un samedi ou un dimanche, quand j'ai le temps. [...] Je suis sur la Sécu de mes parents de toute façon déjà, mais ça il faut que je me mette un truc à moi, d'ailleurs il faut que je redemande une carte Vitale parce que j'en ai plus non plus. J'en ai des trucs à faire ! »

« Une journée type à la gare de l'Est, assis sur le côté à boire des bières et fumer et puis voilà ! Gare de l'Est c'est ça de toute façon, y a personne. On gratte des cigarettes et puis c'est tout. »

Garçon, 19 ans

Les critères de prise en charge fixés par les établissements peuvent par ailleurs constituer des freins spécifiques pour certaines catégories de jeunes exclus des dispositifs, en particulier les jeunes en situation irrégulière ou encore le public lycéen qui n'est pas assimilé au public étudiant.

« PSA, je suis allée là-bas. Ta carte de séjour ? J'ai dit je n'en ai pas. Elle me dit c'est pas possible, tu peux pas voir les assistantes sociales. Je lui ai dit pardon, laisse-moi aller les voir quand même si elle peut m'aider à me donner les tickets du restaurant-là, pour aller au marché prendre certains condiments, venir préparer moi-même. Elle me dit non, c'est pas possible. J'ai dit d'accord. Elle dit, le jour où t'auras ta carte de séjour, là tu pourras venir ici, on peut te prendre en charge. J'ai dit d'accord. Donc j'étais déçue et je sais pas comment faire. »

Fille, 21 ans

« Au mois de septembre, je reprends les cours parce que j'ai l'inscription qui est faite et tout ça ; malheureusement à ce niveau-là je suis lycéenne, j'ai aucune aide. Le fait que je sois scolarisée finalement ça me bloque d'un côté à la mission locale, à la PSA Belleville. On me dit qu'il faut que je fasse une formation. C'est bien beau de faire des formations et tout ça, c'est très bien, mais il faut avoir envie de faire la formation. Moi personnellement j'ai une année, je passe mon bac. Je vais passer mon bac. Et par la suite, je rentrerai dans une école. Je veux faire assistante sociale donc, franchement c'est pas... je sais pas moi, au contraire c'est me décourager parce que c'est pas long, trois ans d'études. C'est rien du tout. Je veux dire une année, c'est encore moins. Et franchement de me lâcher à ce niveau-là de reprendre mes études, c'est limite de me dire : arrête l'école. [...] Parce que là, j'étais en difficulté, où je travaillais pas où j'avais pas d'école où rien du tout, on m'a aidée. Pourquoi maintenant que je vais reprendre l'école, on m'aide plus ? [...] Non vraiment, là je suis déçue parce qu'il y a des trucs : ça c'est pour les étudiants, mais vous êtes lycéenne, vous n'êtes pas encore étudiante. Ça, c'est réservé que pour les étudiants ; ça, c'est réservé pour les gens qui font des formations ; ça, c'est réservé pour les gens qui n'ont rien ; et nous, on est quoi en fait ? Lycéens. »

Fille, 21 ans

C. L'ANALYSE SÉMANTIQUE

Nous avons décidé de pratiquer une rapide étude de la sémantique utilisée par les jeunes en l'axant autour du processus de désocialisation théorisé par Alexandre Vexliard dans *Le clochard - Étude de psychologie sociale*⁹. Bien que l'essentiel de ses travaux date des années quarante, les quatre phases du mécanisme de désocialisation qu'il décrit sont encore d'actualité aujourd'hui, et dans notre cas, parfaitement transposables aux entretiens réalisés auprès de jeunes en situation d'errance.

1. Phase agressive ou période d'activité pour rétablir sa situation

La première phase est déclenchée par un événement brutal. Une rupture d'hébergement, une émigration ou une fin de prise en charge ASE, marquent le début de l'errance. Durant cette phase, l'individu ne se reconnaît pas dans cette nouvelle position et repousse ceux qui y sont déjà installés. Ainsi les jeunes interrogés, refusant d'être assimilés à l'image du clochard, rejettent l'acronyme SDF pour qualifier leur situation, bien que ce terme définisse parfaitement l'état dans lequel ils se trouvent, c'est-à-dire sans domicile fixe. Ils préféreront parler, les concernant, de «période noire» et «difficile», de «précarité», de «galère» ou encore de «situation merdique».

« Je déteste qu'on puisse me dire que je suis SDF puisque le jour de mes dix-neuf ans, j'ai pas eu mon appartement. Donc je suis pas SDF. Être SDF pour moi, c'est avoir eu des enfants, c'est avoir un travail, c'est l'avoir perdu et c'est être un barbu qui fait la manche. Mais là, franchement, pour mon amour propre, je crois que je suis déjà très malheureuse et SDF c'est difficile. SDF pour moi, c'est la meilleure abréviation pour dire que quelqu'un il est vraiment clochard quoi. »

Fille, 23 ans

« Ouais, j'ai pas de domicile. Clochard, non. Pour moi, clochard, c'est un peu un mec... qui est vraiment plus bas que terre... Soit c'est quelqu'un qui se sent bien dans cette vie-là, parce qu'y en a qui se sentent bien aussi dehors, soit c'est quelqu'un qui est un SDF de trop longue durée, au bout d'un moment, il s'estime plus soi-même. Et moi, je m'estime beaucoup. J'ai une grande fierté, et je m'aime beaucoup. Ce qui fait que comme il s'estime plus, voilà... il veut pas se laver, faire la manche dehors, être sale, être complètement... avoir un... étaler son duvet sur les quais de métro... Pour moi, clochard, c'est ça. Et moi, je suis pas comme ça. »

Garçon, 22 ans

« Ça fait à peu près un an que je suis en situation irrégulière. Je sais pas comment on peut appeler ça. Situation... je sais pas... où ça galère un petit peu, mais bon, on fait avec. Il faut avancer. Il faut avancer même si, voilà, on chute de temps en temps, faut savoir se relever et avancer. »

Garçon, 22 ans

« Enfin difficile, ça va. J'exagère, ça va, non c'est bon c'est bien. C'est un peu difficile. [...] Une fois je me suis disputée avec un serveur et il a dit que j'étais une clocharde. [...] Mais pour moi l'auberge de jeunesse c'est fixe. Je suis pas sans domicile fixe. Je suis quand même dans une auberge de jeunesse, ça va c'est bien, c'est des touristes qui y vont, ça va. Je pourrais être dans un foyer. »

Fille, 20 ans

⁹ Ouvrage publié en 1957. 400 entretiens réalisés entre 1948 et 1953 à Clermont-Ferrand, Marseille, Montpellier et Paris, dont 61 études de cas avec batterie de tests.

2. Phase régressive ou de repli

Dans cette phase, la situation anormale commence à devenir familière. L'individu admet peu à peu sa condition tout en se dépréciant. Un des jeunes hébergé en CHU et bénéficiant d'indemnités chômage se qualifiera par exemple de «gratteur». Cependant l'espoir de rétablir leur situation demeure. Et pointe alors, dans le discours des jeunes, une envie de changement parce que «c'est pas une vie». Lors de cette phase naissent les frustrations liées à la réprobation de l'entourage et au cloisonnement social. Le regard des autres est difficile à assumer, les jeunes tentent de cacher leur situation.

« Je suis aux Assedic, j'ai pas de maison, je paie pas d'impôts, je suis en mode gratteur. Tous ceux qui sont ici, c'est la même. Complètement sur le dos de la société. C'est sûr. Et qu'on me dise le contraire, c'est faux. C'est gratteur. Parce que toutes les personnes qui sont là ont déjà eu un FAJ. Chaque personne qui ont eu ça, forcément c'est des gratteurs. Il faut pas se voiler la face. Si vous allez demander de l'argent à un organisme, vous êtes un gratteur. »

Garçon, 22 ans

« Des vêtements, j'en laisse là. J'en laisse ici. Et puis je me vois pas marcher avec un sac à dos. Parce que si c'est pour te faire remarquer avec un sac au dos, le duvet sur le dos... [...] Ça rabaisse quand on te prend pour un SDF. »

Garçon, 25 ans

« J'avais toutes mes affaires, mais après, mes affaires, j'en avais marre de me trimbaler avec, j'ai tout jeté, et puis c'est tout. À un moment après, ils m'ont fait un bon de vestiaire, où c'est gratuit et puis, j'allais chercher des vêtements dont j'avais besoin mais je prenais pas beaucoup, je prenais quelques trucs. De toute façon, on n'a plus le choix, ou alors sinon, d'avoir un gros chariot comme les clochards, mais bon. »

Fille, 24 ans

« Dans la rue je m'arrête pas, j'essaye de la cacher en plus que je suis dans cette situation, donc je m'arrête pas quoi. Je m'arrête vraiment si j'ai besoin d'une cigarette, demander l'heure, ma direction... »

Fille, 23 ans

3. Phase de résolution du conflit ou de rupture avec le passé

Il s'agit d'une phase de prise de conscience d'une vie vécue en marge de la société. Alexandre Vexliard précise que c'est à ce stade que le clochard commence à mendier, apprenant ainsi à recevoir sans rien donner. Cette phase peut être très mal vécue, voire aboutir au suicide. «Qu'est-ce qu'on a fait ?» s'interroge une des jeunes filles rencontrées, assumant difficilement le fait de dépendre de la collectivité tout en étant dans une logique de droits, puisqu'elle déclarait ne pas comprendre pourquoi elle n'avait pas de «suivi régulier financier», elle manifestait par ailleurs un rejet des loisirs encadrés par les associations.

«On se sent à part. Parce qu'on ne peut pas compter que les SDF soient intégrés dans une société sans qu'ils ne payent de loyer, sans qu'ils aient leur logement et sans qu'ils ne travaillent. À l'époque on disait un hors-la-loi. Si vous n'étiez pas comme tout le monde, vous étiez un hors-la-loi. Nous, on est un peu comme ça. Vu qu'on ne respecte pas la loi, vu qu'on ne paye pas de loyer, on ne paye pas les charges, on ne paye pas ci, on ne paye pas ça.»

«Depuis trois semaines, un mois à peu près je fais la manche. Et encore je ne la fais pas tous les jours parce que la flemme. C'est surtout qu'on en a un peu marre de profiter des associations comme ça. Il y a des gens quand même qui sont un peu plus dans la merde que nous et ils n'ont pas ça. Donc, c'est pour essayer d'être autonome, un peu. Enfin, financièrement.»

Garçon, 23 ans

«Le jour de l'Aïd ouais t'es riche. Sans travailler, sans rien. Tu gagnes plus. Ça dépend des boulots, mais tu te fais comment dire, tu gagnes plus en faisant la manche dans le 18^e le jour de l'Aïd que si tu travaillais.»

«Si je refais le calcul de toutes mes amendes, j'en ai pour plus de 3 000 euros, ouais. C'était bus, métro, hôpital, mais je fais rien du tout. Déjà, normalement ça c'est l'assistante sociale qui doit m'aider par rapport à ça, mais bon.»

Fille, 24 ans

«On cherche pas à être hors société. D'accord c'est pas grand-chose mais j'ai ma carte d'identité. Et donc bien sûr qu'on peut être, comment dire, pas hors société mais enfin marginal parce que on n'a pas le Bac, parce qu'on n'est pas fiancé, parce que on ne paye pas son loyer tous les mois. Ça oui.»

«C'est jamais marrant d'être dans la demande quoi. C'est-à-dire de l'hébergement d'urgence et c'est tout. C'est-à-dire qu'on mange de la nourriture que de collectivités parce qu'il faut manger sinon au bout de trois jours on n'est plus là. [...]. Un truc, c'est que moi j'aime bien me divertir. Chacun est comme ça à vingt ans, entre vingt et vingt-cinq ans. Il faut. Y a pas que passer au Secours Populaire, manger et prendre un ticket de bus et aller faire je sais pas quoi. Voilà, y a aussi le fait que des fois on a envie d'avoir une carte de bibliothèque, une carte d'un club de sport, une carte d'un club de dessin. Les associations, je fais c'est ok, je fais c'est bien gentil mais des fois, on a envie vraiment de faire les trucs de soi-même. [...] Vivre sans demander rien de social. Moi, j'aurais rêvé d'avoir cette vie. Mineure je me suis juré de pas faire ça et finalement j'ai été obligée.»

Fille, 23 ans

4. Phase de résignation

C'est lors de cette phase que l'individu valorise dans son discours sa situation en revendiquant son mode de vie comme une liberté choisie. Trois des jeunes participants se nomment SDF (en faisant bien la distinction avec le terme de clochard), et deux d'entre eux en précisant «de luxe». L'un parce que son territoire se limite au 16^e arrondissement, l'autre parce qu'il possède un campement établi dans le bois de Vincennes. Ces jeunes tentent d'embellir leur parcours, en le truffant d'anecdotes parfois peu crédibles, mais également en détaillant dans leur histoire une période d'initiation de la part de SDF plus âgés, qu'ils appellent leurs «pères et mères de rue». Un autre jeune homme, pas encore dans le rejet méprisant du travail tel que le décrit Alexandre Vexliard, mais ayant en revanche déjà renoncé à l'effort social, se félicite de ne pas avoir à payer de loyers ni de factures. Enfin, la résignation se traduirait par la dégradation de ses besoins. C'est ce que nous avons effectivement pu constater auprès des jeunes en situation d'errance longue, qui n'évoquent même plus le désir de disposer d'un logement.

« Les clochards, c'est pareil, ils sont sans domicile fixe. Mais, moi ouais, c'est plutôt SDF, parce que clocharde, même si j'étais SDF, si j'étais dans la rue, au moins je me lavais quand même, je faisais attention à mon hygiène, que les clochards, eux, non. Eux, ils puent, ils ont les vêtements déchirés, ils se changent pas, ils ne font rien, ils se laissent aller. »

« Mes attentes c'est de trouver un travail, où c'est bien payé, être près de mon copain, vivre avec lui, partir en voyages, en vacances avec lui, pour aller où il veut n'importe où, et puis voilà. »

Fille, 24 ans

« Dans un sens on a une plus grande liberté. On est dans la rue, donc on est beaucoup plus tranquille parce qu'on n'est pas emmerdé à payer un loyer, factures, tout ça, comme toutes les personnes. Quand on gagne de l'argent, quand on fait la manche, l'argent, il est vraiment pour nous, il n'y a personne qui vient nous taxer par derrière. Les gens qui sont là-dedans sont un peu tombés sur la routine métro-boulot-dodo. Alors que nous, vraiment, quand on gagne de l'argent, on a notre vie à nous, tout l'argent qu'on gagne, c'est pour notre tronche. »

Garçon, 23 ans

« Moi, je suis un SDF de luxe. J'ai une tente donc ça va. Il y a pas beaucoup de gens qui ont des tentes, parce que quand tu regardes à l'extérieur de Paris ils ont juste un duvet et puis ils dorment sous un pont ou quoi. Et après, j'ai la liberté totale et puis en même temps je reste propre donc ouais SDF de luxe quoi. Ouais. Ça va, j'arrive encore à me nourrir, j'arrive à me nourrir assez facilement, j'arrive à gagner de l'argent assez facilement, et puis je suis en couple. Donc c'est plus l'idéal encore. Je suis pas tout seul. »

« Mes parents m'ont vite baladé. Un coup c'était mon père, un coup c'était ma mère, un coup c'était les deux. C'était une histoire très ambiguë, j'ai pas trop envie d'en parler. Donc après j'ai eu une mère de rue pareil que j'ai rencontré dans la rue en pleine teuf avec mes parents et tout et puis c'est elle qui m'a gardé pendant deux, trois ans. [...] Mon père de rue, c'est lui qui m'a élevé entre guillemets dans la rue. Voilà. Parce que j'étais dans le bois tout seul, parce que mes parents, ils m'avaient lâché un week-end dans le bois. Eux, ils avaient des trucs à faire, moi je suis resté dans le bois tranquillement quoi. Et on s'est rencontré et puis après on a fait un bout de chemin ensemble quoi. D'ailleurs c'est lui qui m'a appris les premières bases pour mixer et puis après c'était tranquille quoi. Après, à l'âge de dix, j'ai commencé à mixer sérieusement, avec lui et tout et puis après on est parti. Comme des forains quoi en fait. Mais on dormait toujours, la semaine, dans le bois de Vincennes quoi. Et le week-end on bougeait les camions. »

Garçon, 25 ans

« Je suis un mec de la rue. SDF de luxe ! Vous savez, je dors dans la rue, c'est vrai, mais j'ai certaines valeurs. Je respecte. Je me vois pas dans un autre quartier. Les autres quartiers, c'est la merde. C'est du n'importe quoi. Je veux pas aller autre part. [...] Je considère ici comme une prison dorée. »

« J'ai commencé à traîner dans le 8^e. Du côté de Charles de Gaulle Étoile, St Philippe du Roule, je redescendais Wagram. C'était dans le 8^e, 17^e, entre les deux. Je commençais à connaître des gens, des SDF... Ça commençait à me faire comprendre la vie c'était quoi. La rue, machin... Et j'y ai pris goût, malheureusement. Je connaissais pas ce monde-là. Ils m'ont beaucoup appris, quand même. Parce que moi je connaissais rien de la rue. J'étais à la rue, j'étais perdu. C'est pas comme mes parents, mais limite presque. C'était... vous comprenez ? Le matin, je me levais, j'attends l'eau, c'est elle qui fait le café. C'était pas... Je savais pas où aller prendre une douche. Ils m'accompagnaient. Pour moi, c'était important. Vous savez, pour moi, c'était nouveau parce que... C'était tout nouveau. Après, avec eux, je commençais à trouver des squats, tout ça. Je commençais à plus être reposé. À prendre sur moi même. En plus, quand j'étais avec eux, je faisais... enfin, je dis pas que je fais la manche. Je fais pas la manche. Moi, je dis que je gratte les gens. »

« Après, je fais quoi, peut-être huit mois dehors, dans la rue toujours. Je dormais dans une Rolls-Royce à ce moment-là. Sur les Champs-Élysées, dans un parking. Le propriétaire me laissait. Une fois le matin, il est venu, il m'a vu. Il m'a regardé, comme ça. Je l'ai regardé, il m'a regardé. J'ai dit, excuse-moi. Il m'a regardé et il m'a dit je te la laisse. Il m'a même donné un billet. Après, la voiture, elle est partie je sais pas où. Après, on prenait des cartons, on dormait dans le parking. »

« Des connaissances rencontrées dans la rue qui sont ressortis de la rue grâce à moi. Ouais parce que j'ai fait pas mal de trucs. Parce qu'en fait j'ai un bon carnet d'adresses, on va dire ça comme ça. Et je connais pas mal de gens qui sont assez hauts placés aussi, qui ont réussi à leur trouver du travail. Et puis moi, à cette période-là, je pouvais avoir du travail assez facilement, très facilement d'ailleurs parce que je connaissais tellement de gens, de droite à gauche, de connaissances à connaissances, donc j'ai eu pas mal de trucs. »

« Je dealais à cette époque-là et puis après j'ai réussi à ouvrir un ranch avec un centre d'équitation et tout. J'ai eu quinze chevaux au total et une quarantaine de pensions tu vois, au niveau des chevaux et tout ça tu vois, dans le sud, et j'ai perdu ça à cause du poker et de la drogue entre guillemets. »

« Bossé entre guillemets on va dire, c'est que par période, maximum dans l'année je bossais trois mois quoi. Toujours au black. Au black on est vachement bien payé quoi. J'ai fait garde du corps ministériel, j'étais souvent bénévole, j'ai fait désosseur, j'ai travaillé à la Croix Rouge, j'ai travaillé à l'Armée du Salut, j'ai travaillé dans le bâtiment, j'ai fait de la maçonnerie, j'ai fait poseur de carreaux. Ouais, j'ai fait des tas de trucs. »

Garçon, 25 ans

D. CONCLUSION

Si l'hébergement d'urgence a pu apporter une réponse de secours rapide à un instant donné à certains des jeunes rencontrés, ce dispositif basé sur l'attribution de nuitées au quotidien sans prise en charge diurne reste une solution d'hébergement précaire. De plus, même si des programmes d'humanisation existent, certaines structures proposent encore des conditions d'hébergement très spartiates et font cohabiter des publics en situation d'errance très différents (jeunes depuis peu sans hébergement et personnes depuis de longues années à la rue). À l'inverse, les CHRS – facilitant la stabilisation des jeunes tout en leur offrant un accompagnement personnalisé – sont un réel levier vers l'insertion. Ces deux types d'hébergement sont nécessaires car ils répondent à des besoins différents, mais les CHU ne doivent pas se substituer aux CHRS par faute de place dans ces derniers.

Toujours dans une logique de complémentarité des dispositifs, il apparaît important de favoriser la mise en place d'horaires compatibles entre les structures d'accueil de nuit et celles de jour.

Dans les témoignages des jeunes apparaît clairement l'importance de l'offre alimentaire proposée sur la capitale. Ce constat justifie le travail entrepris par la Ville de Paris pour améliorer la qualité du service rendu, et non plus agir sur la quantité. Le meilleur exemple étant l'ouverture en 2010 de cinq restaurants solidaires proposant une restauration assise le soir avec un repas complet et équilibré.

En revanche certains besoins trouvent à Paris une réponse pour l'instant insuffisante. La perte récurrente de papiers, l'activité chronophage pour les refaire et les difficultés d'accès aux droits qu'elle engendre, a par exemple décidé la fondation Abbé Pierre à développer dans le sud de la France le concept de bagagerie administrative sécurisée électronique qui permet de scanner et sauvegarder tout type de documents. La création à Paris d'une consigne documentaire, où seraient stockés pièces d'identité et documents administratifs, permettrait de faciliter la vie et les démarches des personnes sans logement personnel.

Enfin, à travers les parcours évoqués, cette étude oblige à s'interroger sur le rôle et les leviers d'action de l'école (désorientation et échec scolaires) et de la protection de l'enfance. Elle montre l'importance d'une prise en charge aussi individualisée que possible et associant l'ensemble des compétences que la situation du jeune requiert.

Tous nos remerciements pour leur accueil et leur rôle d'intermédiaire en notre faveur auprès des jeunes à :

- ❑ Badra Anglo, ancienne directrice du CHU Plurielles
- ❑ Dominique Bordin, coordonnateur au secrétariat général des actions en direction des personnes à la rue et aux équipes de la DPP
- ❑ Tiphaine Lacaze, ancienne directrice du CHU George-Sand et CHRS Pixérécourt
- ❑ Houda Ben Laiba, éducatrice spécialisée de l'association Emmaüs solidarité
- ❑ Thi Tuyet Dung N'Guyen, directrice de l'ESI la Halle Saint-Didier
- ❑ Laurent Tasbasan, ancien responsable du pôle accueil-hébergement au CHRS Pixérécourt
- ❑ Les équipes de l'accueil de la PSA Belleville
- ❑ Et bien évidemment à tous les jeunes ayant participé à cette étude

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

Analyse des besoins sociaux

Édition

Juin 2012

Directrice de la publication

Laure de la Bretèche
directrice générale

Responsable de projet

Christine Laconde
sous-directrice des interventions sociales

Étude et rédaction

Charlotte Miot
chargée de mission
analyse des besoins sociaux

Mise en page

Sébastien Sauvêtre et Clément Furiel
mission communication
Nadia Khitmane
illustration

